N° 18 - AUTOMNE 1990

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

NUMÉRO 11-008F

11-008F
#18
Aut. 1990
C.3

STATISTICS CANADA STATISTIQUE CANADA
SEP 27 1990
LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE

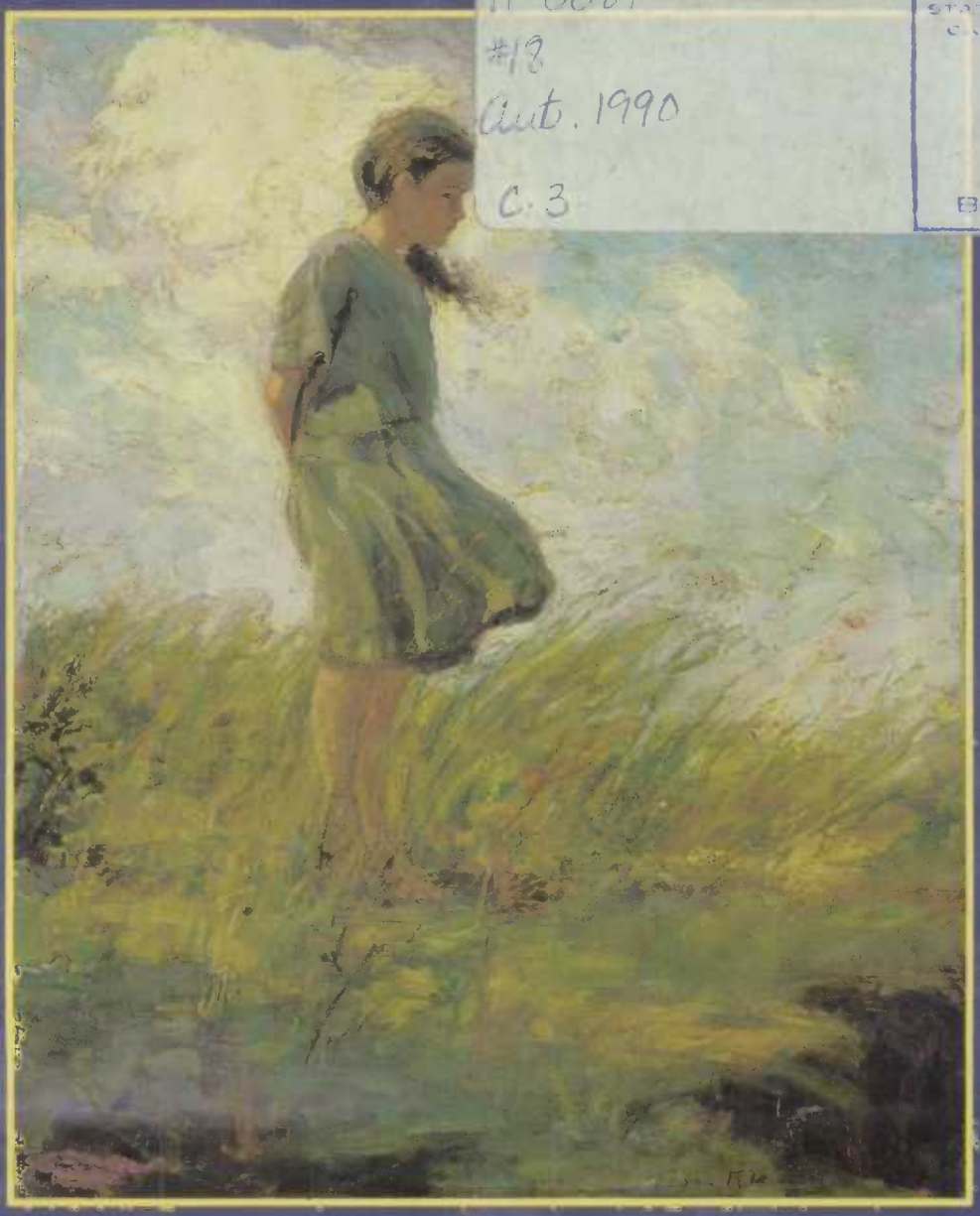

LES PERSONNES AYANT UNE INCAPACITÉ □ LES JEUNES CONTREVENANTS

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

La seule publication à vous offrir autant d'information sur l'économie canadienne

L'Observateur économique canadien
La revue la plus complète et la plus à jour qui soit pour les gens qui désirent des renseignements objectifs et une analyse de l'économie canadienne... chaque mois.

Les conditions économiques actuelles
Résumé bref et incisif de l'actualité économique du mois, comportant l'analyse des tendances de l'emploi, de la production, de la demande et de l'indicateur avancé.

Les études spéciales
Recherche approfondie sur les questions du domaine des affaires et de l'économie : cycles économiques, tendances de l'emploi, épargne personnelle, projets d'investissement et concentration des sociétés.

L'aperçu statistique
Tableaux, graphiques et diagrammes englobant les statistiques des comptes nationaux, de la production, de la demande, du commerce, de l'emploi et des marchés financiers.

L'analyse régionale
Ventilation par province des indicateurs économiques stratégiques.

Le survol de l'économie internationale
Un sommaire du rendement de l'économie des partenaires commerciaux du Canada, comme l'Europe, le Japon et les États-Unis.

Événements économiques et statistiques
Chaque mois, L'OEC publie une chronologie des événements qui influenceront l'économie de même que des renseignements sur les nouveaux produits de Statistique Canada.

Consultez un expert
Les noms et numéros de téléphone des personnes-ressources figurent à chaque tableau de l'aperçu statistique; non seulement pouvez-vous lire les données et l'analyse, mais vous pouvez de plus discuter du sujet avec les experts de Statistique Canada.

L'Observateur économique canadien
(n° 11-010 au catalogue) coûte 220 $ l'abonnement annuel au Canada, 260 $ US aux États-Unis et 310 $ US dans les autres pays.

Pour commander, veuillez écrire à Vente des publications, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), K1A 0T6 ou communiquer avec le Centre régional de consultation de Statistique Canada le plus près (voir la liste figurant dans la présente publication).

Pour un service plus rapide, commandez par télécopieur au 1-613-951-1584. Ou composez sans frais le 1-800-267-6677 et utilisez votre carte VISA ou MasterCard.

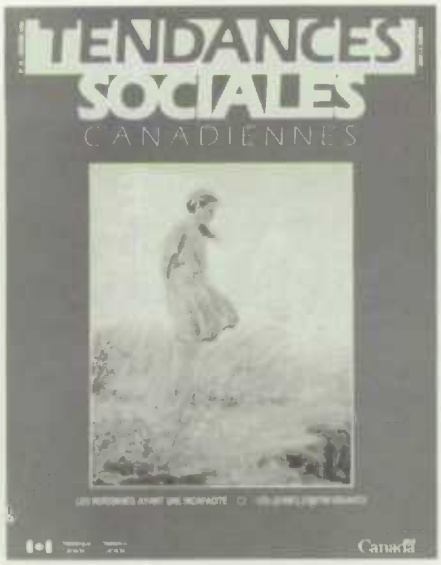

Couverture: ***La fleur des vents*** (acquise en 1916), huile sur toile cartonnée, 61,2 cm sur 45,7 cm. Collection: Musée des beaux-arts du Canada.

À propos de l'artiste:

Lorna Fyfe Reid est née en 1887 à London, en Ontario. Elle a étudié avec F. McGillvray Knowles à Toronto et Kenneth Hayes Miller à la Art Students League de New York.

TABLE DES MATIÈRES

N° 18 - AUTOMNE 1990

Profil des Canadiens ayant une incapacité 2
par Katherine Nessner

Les Indochinois au Canada 7
par Pamela M. White

Les jeunes contrevenants 11
par Derrick Doige

Les tendances de la population active: deux décennies en revue 16
par Jo-Anne B. Parliament

Évolution de l'emploi chez les femmes 21
par Catherine Shea

Les femmes dans l'administration scolaire 24
par Sandra Cusson

Les occupants des logements coopératifs 27
par Mary Anne Burke

Déclin du nombre d'enfants 32
par Mary Sue Deveraux

Indicateurs sociaux 35

Dans chaque numéro d'hiver figure la liste des articles parus pendant l'année

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Directeur	Craig McKie
Rédacteurs en chef	Colin Lindsay, Mary Sue Devereaux
Directrices adjointes	Jo-Anne B. Parliament, Mary Anne Burke
Collaboratrice	Katherine Nessner
Coordonnatrice de la production	Cheryl Sarazin
Réviseure en chef de la version française	Chantal Prévost
Direction artistique et composition	Division des publications, Statistique Canada
Conception graphique	Griffe Design
Illustrations et photos	Centre de la photo (Approvisionnements et Services Canada); Santé et Bien-être social Canada; Tom Skudra; Miller Comstock; E. Hayes, Guy Marche, The Citizen; Marion Stuck
Comité de revue	J.W. Coombs, D. Desjardins, I. Macredie, D. Norris, D.B. Petrie, G.E. Priest, E.T. Pryor
Remerciements	K. Bennett, W. Boxhill, C. Bronson, J. Che-Alford, J. Coallier, S. DeSilva, J. Dessureaux-Beaupré, A. Furrie, S. Gagnon, A. Haman, A. Kohut, M. Lisciotto, J. Pantalone, C. Richard, T. Ring, M. Saint-Laurent, J. Sauvé, J. Seidle, B. Soublière

Tendances sociales canadiennes (n° 11-008F au catalogue; also available in English, Catalogue 11-008E) est publiée quatre fois l'an par le ministre de l'Expansion industrielle régionale. Copyright 1990 par le ministre des Approvisionnements et Services du Canada, tous droits réservés. Courrier de première classe payé à Ottawa, Canada. Tarif d'abonnement: 34$ par année au Canada; 40$ aux États-Unis et 48$ US à l'étranger. Prix au numéro: 8,50$ l'exemplaire au Canada; 10$ aux États-Unis et 12$ US à l'étranger. Étudiants: 30% de rabais. Envoyer les bons d'abonnement et les avis de changement d'adresse à: Statistique Canada, Vente des publications, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0T6. Prière de nous communiquer six semaines à l'avance l'ancienne et la nouvelle adresse. Abonnements par téléphone (sans frais d'appel): **1-800-267-6677.** Toute correspondance peut être adressée au Directeur, ***Tendances sociales canadiennes,*** Statistique Canada, immeuble R.-H.-Coats, 17e étage, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0T6. La revue ***Tendances sociales canadiennes*** ne pourra être tenue responsable de la perte de documents non réclamés. Le lecteur peut reproduire sans autorisation des extraits de la présente publication à des fins personnelles à condition d'indiquer la source en entier. Toutefois, la reproduction de la présente publication en tout ou en partie à des fins commerciales ou de redistribution nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Groupe des programmes et produits d'édition, agent intérimaire aux permissions, administration des droits d'auteur de la Couronne, Centre d'édition du gouvernement du Canada, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0S9. Les commandes en nombre doivent être adressées au bureau de Statistique Canada le plus près.

Publication inscrite dans le **Canadian Magazine Index** et accessible en permanence dans la **Canadian Business and Current Affairs Database**.

ISSN 0831-5701

PROFIL DES CANADIENS AYANT UNE INCAPACITÉ

par Katherine Nessner

L'intégration sociale des Canadiens ayant une incapacité demeure un des principaux objectifs du pays. En 1986, 3,3 millions de personnes, ou 13 % de la population canadienne, souffraient d'incapacité[1].

Incapacité grave dans un cas sur quatre

Une proportion relativement élevée de personnes handicapées souffrent d'une incapacité grave. En 1986, cette proportion s'établissait à 23 %. Mais pour la plupart des personnes handicapées, l'incapacité est moindre: 32 % ont une incapacité modérée et 45 %, une incapacité légère.

Mobilité restreinte

Les incapacités les plus courantes sont celles qui limitent les mouvements. En 1986, 66 % des personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité souffraient d'une réduction de leur mobilité.

Elles étaient notamment limitées dans leur capacité de marcher, de se déplacer d'une pièce à l'autre, de transporter un objet sur une courte distance ou de se tenir debout longtemps. Une proportion de 58 % a également déclaré avoir de la difficulté à accomplir des actions telles que se pencher, étendre le bras, s'habiller, se mettre au lit et en sortir ou saisir un objet.

Les troubles de l'audition étaient la deuxième incapacité en importance, touchant 32 % des personnes ayant une incapacité. Environ 18 % des personnes atteintes d'incapacité souffraient de troubles de la vue, tandis que 8 % avaient de la difficulté à parler. Plus de 30 % des personnes ayant une incapacité présentaient divers autres états pathologiques, par exemple des troubles psychiatriques ou des retards de développement.

Nombre d'incapacités

La plupart des adultes qui ont déclaré avoir une incapacité en avaient plus d'une. En fait, la proportion de personnes qui avaient aux moins deux incapacités s'établissait à 64 % en 1986: 31 % avaient deux types d'incapacité et 33 % en avaient trois ou plus.

Incapacité plus fréquente chez les personnes âgées

Les personnes âgées sont les plus susceptibles d'avoir une incapacité. En 1986, près de la moitié (46 %) des 65 ans et plus ont déclaré souffrir d'une incapacité quelconque; chez les personnes de 85 ans et plus, cette proportion s'élevait à 82 %.

Par contre, la proportion de personnes atteintes d'incapacité était de 16 % chez les 35 à 64 ans, de 6 % chez les 15 à 34 ans et de 5 % chez les enfants de moins de 15 ans.

Les personnes âgées sont aussi plus susceptibles d'avoir une incapacité grave. En 1986, 35 % des personnes handicapées parmi les 65 ans et plus avaient une incapacité grave, contre 16 % parmi les 15 à 64 ans et 9 % parmi les enfants.

Les cas d'incapacités multiples sont également plus fréquents chez les personnes âgées. En 1986, 75 % des personnes de 65 ans et plus souffrant d'une incapacité en ont déclaré plus d'une, comparativement à 56 % pour les personnes de 15 à 64 ans.

Les femmes de 65 ans et plus sont légèrement plus susceptibles que les hommes du même groupe d'âge d'avoir une incapacité. En 1986, 47 % d'entre elles ont déclaré souffrir d'une incapacité quelconque, tandis que pour les hommes le chiffre correspondant était de 44 %. Chez les plus jeunes, les proportions d'hommes et de femmes ayant une incapacité étaient presque identiques.

Peu en établissements institutionnels

Bien que la plupart des personnes atteintes d'incapacité vivent dans des ménages privés, une proportion non négligeable d'entre elles sont pensionnaires d'établissements institutionnels. En 1986, 7 % des personnes souffrant d'incapacité se

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Personnes ayant une incapacité, en pourcentage de la population, selon l'âge, 1986

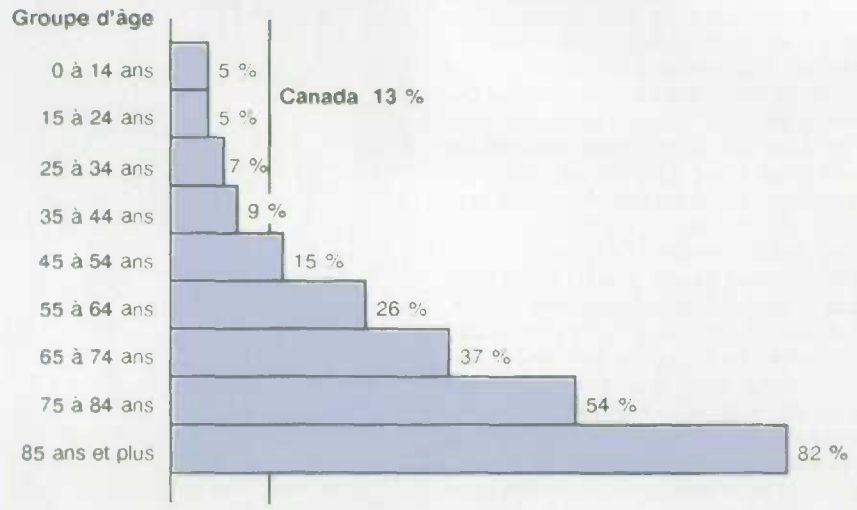

Source: Statistique Canada, publication n° 82-602 au catalogue.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Pourcentage des personnes ayant une incapacité et vivant dans un établissement institutionnel, selon le groupe d'âge et le sexe, 1986

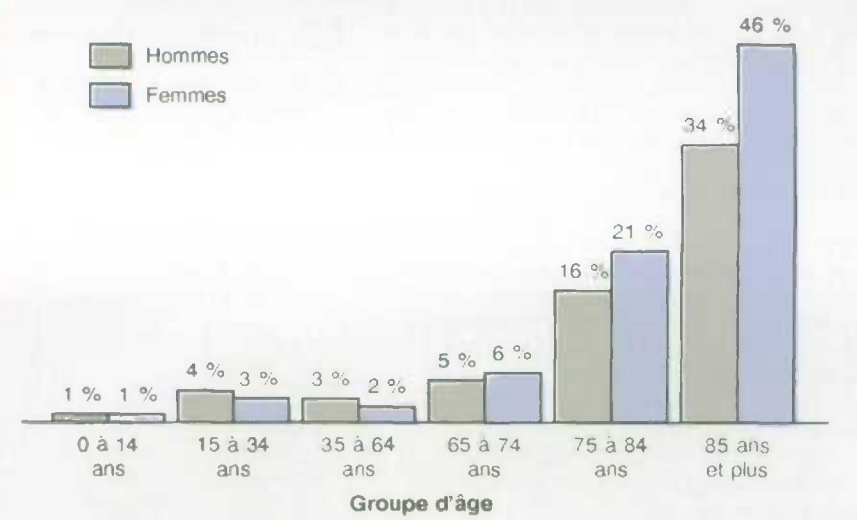

Source: Statistique Canada, publication n° 82-602 au catalogue.

1. L'Organisation mondiale de la santé définit l'incapacité comme toute réduction (résultant d'une déficience) partielle ou totale de la capacité d'accomplir une activité d'une façon ou dans des limites considérées comme normales pour un être humain.

retrouvaient dans l'un ou l'autre des établissements suivants : centres de soins spéciaux, établissements pour personnes âgées et malades chroniques, hôpitaux généraux, centres de traitement psychiatrique, établissements pour handicapés physiques, orphelinats, foyers pour enfants.

Les personnes âgées forment la grande majorité des handicapés résidant dans des établissements institutionnels. En 1986, 79 % des pensionnaires d'établissements souffrant d'incapacité étaient âgés de 65 ans et plus.

Parmi les personnes âgées atteintes d'incapacité, les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'être pensionnaires d'établissements institutionnels. En 1986, 19 % d'entre elles y résidaient, comparativement à 11 % des hommes. De plus, pour les hommes comme pour les femmes, la proportion de personnes qui vivent dans des établissements institutionnels augmente considérablement avec l'âge. Ainsi, parmi les personnes de 85 ans et plus souffrant d'incapacité, 46 % des femmes et 34 % des hommes vivaient dans de tels établissements en 1986.

Par contre, moins de 5 % des hommes et des femmes âgés de 15 à 64 ans et souffrant d'incapacité résidaient dans des établissements institutionnels; chez les enfants, cette proportion était inférieure à 1 %.

Naturellement, plus l'incapacité est grave, plus grande est la probabilité que les personnes qui en souffrent vivent dans des établissements institutionnels. En 1986, 24 % des personnes atteintes d'une incapacité grave étaient pensionnaires de tels établissements, comparativement à 4 % et à 1 % des personnes atteintes respectivement d'une incapacité modérée et d'une incapacité légère.

Personnes vivant seules

Quel que soit l'âge, une assez forte proportion de personnes ayant une incapacité vivent seules. En 1986, parmi les 15 à 64 ans, 12 % des handicapés ne résidant pas dans un établissement institutionnel vivaient seuls, comparativement à 7 % des personnes sans incapacité. De même, chez les 65 ans et plus, 30 % des personnes souffrant d'incapacité vivaient seules, contre 26 % des personnes sans incapacité.

Néanmoins, la plupart des personnes atteintes d'incapacité et ne résidant pas dans un établissement institutionnel vivent dans un cadre familial, encore que la proportion dans leur cas soit moins élevée que pour les personnes sans incapacité. En 1986, 78 % des personnes de 15 à 64 ans souffrant d'incapacité vivaient en famille en tant qu'époux, épouses, parents seuls ou enfants. Chez les personnes sans incapacité, la proportion correspondante était de 86 %.

Les autres personnes, souffrant d'incapacité (9 %) ou non (7 %), vivaient avec d'autres membres de leur famille, par

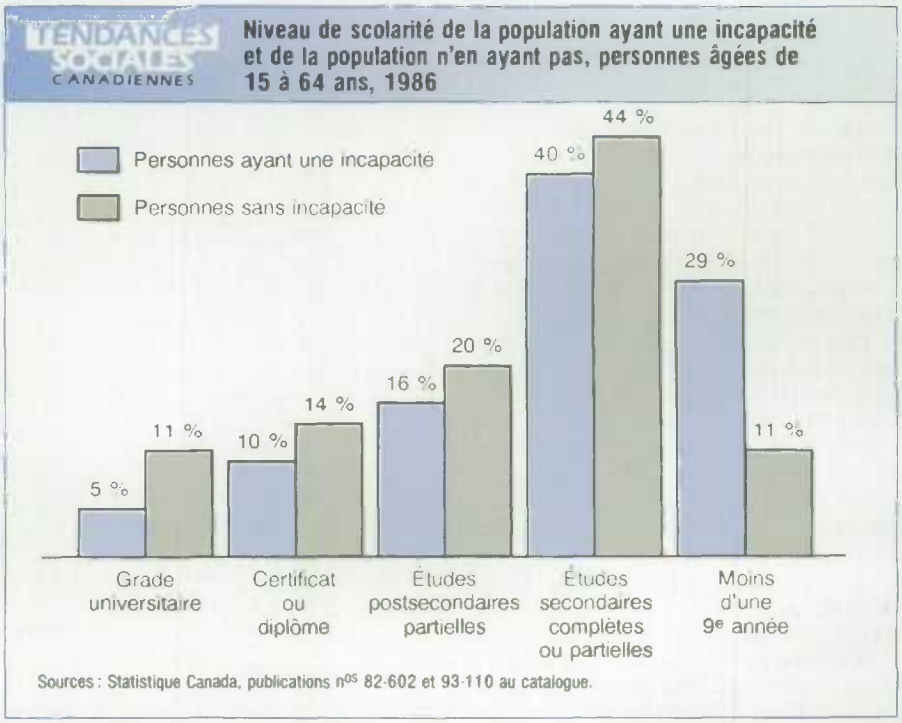

Niveau de scolarité de la population ayant une incapacité et de la population n'en ayant pas, personnes âgées de 15 à 64 ans, 1986

Sources : Statistique Canada, publications nos 82-602 et 93-110 au catalogue.

exemple un frère, une soeur, un oncle ou une tante, ou avec des personnes non apparentées.

État matrimonial

Comme c'est le cas pour les autres adultes, la plupart des personnes souffrant d'incapacité sont mariées. En 1986, dans le groupe des 15 à 64 ans, 62 % aussi bien des personnes handicapées que des personnes sans incapacité étaient mariées. Chez les 65 ans et plus, 52 % des personnes ayant une incapacité étaient mariées, comparativement à 61 % des autres adultes.

Les adultes ayant une incapacité étaient toutefois plus susceptibles que les autres d'être divorcés, séparés ou veufs. Chez les 15 à 64 ans, 11 % des personnes atteintes d'incapacité étaient divorcées ou séparées, comparativement à 6 % des personnes sans incapacité. De plus, 6 % des personnes de 15 à 64 ans ayant une incapacité étaient veuves, tandis que cette proportion était de 2 % chez les personnes sans incapacité.

Par ailleurs, parmi les adultes ne résidant pas dans un établissement institutionnel, ceux qui sont atteints d'incapacité sont moins susceptibles que les autres d'être célibataires. En 1986, la proportion de célibataires chez les 15 à 64 ans s'établissait à 22 % pour les personnes ayant une incapacité et à 31 % pour les autres.

Les différences relatives à l'état matrimonial sont en grande partie attribuables à la répartition par âge des deux populations, les personnes souffrant d'incapacité étant relativement plus nombreuses dans les groupes d'âge plus avancé.

Niveau de scolarité moins élevé

Les personnes souffrant d'incapacité tendent à avoir un niveau de scolarité inférieur à celui des autres Canadiens. Ainsi, en 1986, 5 % des personnes de 15 à 64 ans ayant une incapacité et ne résidant pas dans un établissement institutionnel étaient des diplômés universitaires, tandis que pour les personnes sans incapacité, cette proportion atteignait 11 %. De même, la proportion de détenteurs d'un certificat ou d'un diplôme d'études postsecondaires était de 10 % chez les personnes ayant une incapacité et de 14 % chez les autres.

En outre, les personnes atteintes d'incapacité tendent à avoir moins d'années de scolarité que les autres Canadiens. En 1986, 29 % des personnes de 15 à 64 ans ayant une incapacité et ne vivant pas dans un établissement institutionnel avaient moins de neuf années de scolarité, comparativement à 11 % des autres Canadiens de ce groupe d'âge.

Certaines différences de niveau de scolarité peuvent cependant refléter le fait que les personnes souffrant d'incapacité sont plus âgées, en moyenne, que le reste de la population et les personnes âgées ont en général moins d'années d'études.

Taux d'activité moins élevé

Depuis quelques années, les travailleurs ayant une incapacité occupent une place plus importante sur le marché canadien du travail. Les progrès technologiques permettent à un nombre beaucoup plus grand de personnes souffrant d'incapacité d'occuper des emplois très divers. Celles-ci ont en outre plus facilement accès à des programmes spéciaux de formation. Néanmoins, parmi les personnes atteintes d'incapacité, la proportion de celles qui ont un emploi est beaucoup plus faible que pour le reste de la population.

En 1986, seulement 40 % des 1 800 000 personnes de 15 à 64 ans atteintes d'incapacité avaient un emploi, comparativement à 70 % des adultes ne souffrant pas d'incapacité.

Cet écart est observé tant chez les hommes que chez les femmes. Parmi les hommes de 15 à 64 ans atteints d'incapacité, 50 % étaient occupés, par comparaison à 80 % des autres hommes. De même, seulement 31 % des femmes souffrant d'incapacité avaient un emploi, contre 60 % des autres femmes.

Les taux d'emploi des personnes handicapées sont faibles, non parce que les taux de chômage sont élevés, mais parce qu'une forte proportion d'entre elles ne font pas partie de la population active. En 1986, 51 % des personnes atteintes d'incapacité étaient inactives (40 % chez les hommes et 61 % chez les femmes). Par contre, seulement 22 % des personnes sans incapacité étaient inactives (12 % chez les hommes et 32 % chez les femmes).

Professions

Bien que les personnes atteintes d'incapacité se retrouvent dans la plupart des secteurs d'activité, elles sont moins susceptibles que les autres d'occuper un poste de direction ou d'exercer une profession libérale et plus susceptibles de faire partie de la main-d'oeuvre qualifiée ou semi-spécialisée ou d'effectuer un travail manuel.

En 1986, les personnes ayant une incapacité représentaient 6 % de tous les travailleurs, mais seulement 5 % des fonctionnaires spécialisés et des cadres intermédiaires ou supérieurs.

Par ailleurs, 10 % des travailleurs qualifiés souffraient d'incapacité, tout comme 12 % des travailleurs semi-spécialisés et 14 % des autres travailleurs manuels.

Écart de revenu

Les adultes ayant une incapacité ont en général un revenu moins élevé que les autres Canadiens. En 1985, les hommes de 15 ans et plus souffrant d'incapacité avaient un revenu médian de 13 000 $, comparativement à 20 900 $ pour les autres hommes. L'écart n'était pas aussi prononcé chez les femmes : celles qui étaient atteintes d'incapacité ont touché un revenu médian de 8 200 $, contre 10 000 $ pour les autres.

L'écart de revenu entre les personnes qui ont une incapacité et les autres Canadiens s'amenuise après l'âge de la retraite. À partir de 65 ans, 8 % des personnes handicapées et 10 % des personnes sans incapacité ont eu en 1985 un revenu de moins de 5 000 $. Toutefois, 52 % des personnes âgées souffrant d'incapacité ont eu un revenu de 5 000 $ à 10 000 $, comparativement à 41 % des autres personnes âgées. l'autre extrémité de l'échelle des revenus, la proportion de personnes âgées ayant touché un revenu supérieur à 25 000 $ s'élevait à 7 % pour les personnes atteintes d'incapacité et à 13 % pour les autres.

Parmi les personnes ayant une incapacité, celles qui reçoivent une pension d'invalidité forment une minorité. En outre, les personnes atteintes d'incapacité sont plus susceptibles d'avoir un revenu de ce genre si elles ont moins de 65 ans. En 1985, parmi les personnes handicapées, 23 % des 15 à 64 ans, mais seulement 7 % des 65 ans et plus ont reçu une pension d'invalidité.

Enquête sur la santé et les limitations d'activités

Conformément à l'engagement de Statistique Canada d'établir et de tenir à jour une base de données nationales sur l'incapacité, l'enquête sur la santé et les limitations d'activités (ESLA) a été menée à l'automne de 1986 et au printemps de 1987.

Cette enquête visait environ 112 000 personnes atteintes d'incapacité et vivant dans des ménages privés et 20 000 autres qui étaient pensionnaires d'établissements institutionnels.

Il est possible d'obtenir d'autres renseignements sur les Canadiens souffrant d'incapacité en consultant la publication de Statistique Canada intitulée *Faits saillants : personnes ayant une incapacité au Canada* (numéro 82-602 au catalogue) ou en téléphonant à Janet Pantalone, Programme des enquêtes postcensitaires, au 1-613-951-0025.

Katherine Nessner est collaboratrice à la revue *Tendances sociales canadiennes*.

CE QUI SE CACHE DERRIÈRE LES CHIFFRES

La base de données du recensement de 1986 renferme des chiffres sur les Canadiens. Mais que signifient-ils? La série LE CANADA À L'ÉTUDE analyse les questions qui proviennent des résultats du recensement, et ce, dans un style accessible.

LE CANADA À L'ÉTUDE examine les questions qui touchent les personnes âgées et les jeunes, les groupes ethniques et les autochtones, les régions éloignées du Grand Nord et la région industrialisée du sud du Canada.

De plus, cette série vous informe et vous éclaire grâce à d'innombrables autres renseignements. Chaque publication est bilingue et se vend 10 $ au Canada (11 $ US à l'étranger). Commandez l'ensemble des 16 publications de façon à obtenir un outil de référence par excellence pour la maison, l'école ou le bureau.

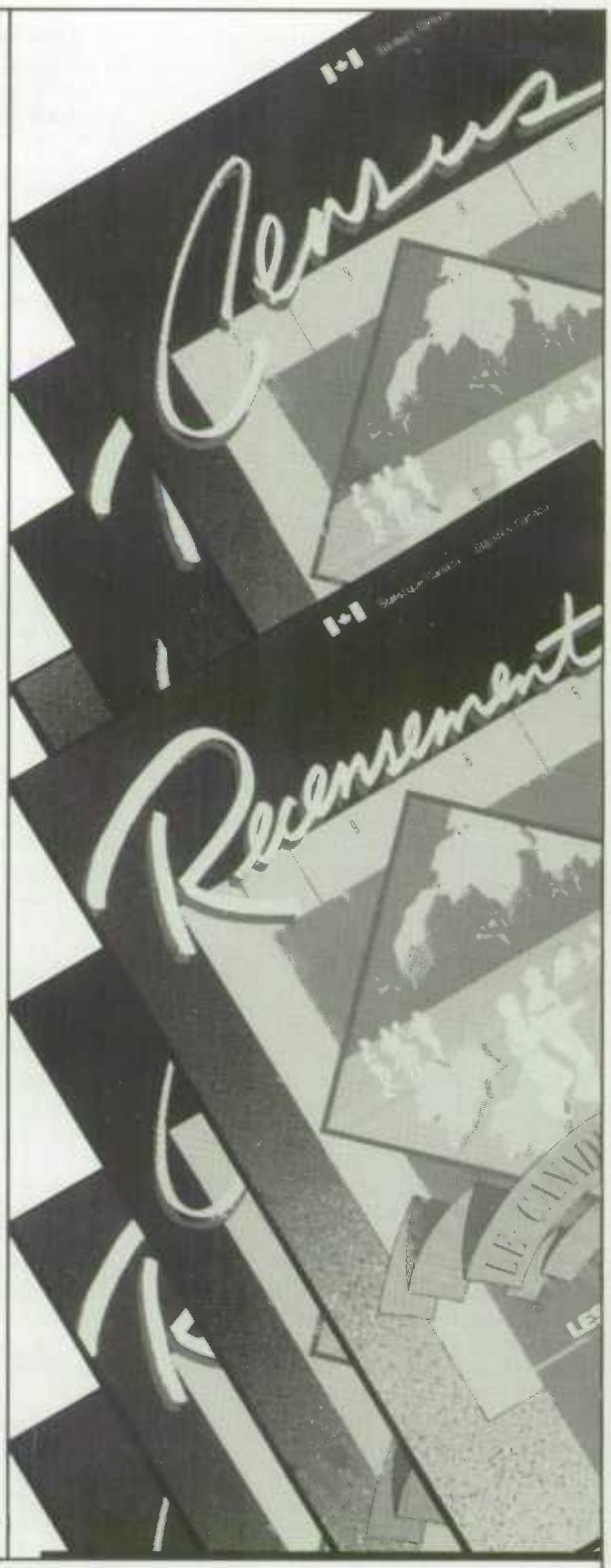

Vous pouvez commander en écrivant à Vente de publications, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6. Si vous désirez obtenir un service plus rapide, composez le numéro sans frais et portez votre commande à votre compte VISA ou MasterCard.

Veuillez faire vos chèques ou mandats-poste à l'ordre du Receveur général du Canada-Publications.

Pour obtenir plus de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec le centre de consultation régional le plus près de chez vous.

Composez sans frais le 1-800-267-6677

LES INDOCHINOIS AU CANADA

par Pamela M. White

Le Canada a une population d'Indochinois peu nombreuse, mais croissante. La plupart de ces Indochinois sont originaires du Viet Nam, mais beaucoup viennent aussi d'autres pays de l'Asie du Sud-Est comme le Kampuchea, le Laos et la Thaïlande. Un grand nombre d'entre eux sont en outre des immigrants de fraîche date. En dépit de leur petit nombre, ces immigrants ont beaucoup attiré l'attention, en grande partie à cause des circonstances qui ont entouré leur venue au Canada.

Une petite minorité

En 1986, 125 000 personnes d'origine indochinoise vivaient au Canada; elles constituaient 0,5 % de la population totale. Bien que ces chiffres soient faibles, ils marquaient une hausse considérable par rapport à ceux qui avaient été enregistrés cinq années auparavant. On dénombrait alors au Canada 44 000 Indochinois, qui représentaient seulement 0,2 % de la population canadienne.

La très grande majorité des Indochinois établis au Canada sont des immigrants. En 1986, 90 % d'entre eux avaient immigré au pays et seulement 10 % y étaient nés.

En outre, la plupart des Indochinois ayant immigré au Canada n'y résident que depuis peu de temps. En 1986, près des trois quarts (71 %) de ces immigrants étaient arrivés au pays après 1980 et 21 %, entre 1976 et 1980. Seulement 6 % s'y étaient établis entre 1971 et 1975 et 2 %, avant cette période.

La grande majorité des Indochinois vivant au Canada en sont devenus citoyens. En 1986 par exemple, 92 % de ceux qui avaient revendiqué la citoyenneté canadienne l'avaient obtenue.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Période d'arrivée des immigrants indochinois, 1986

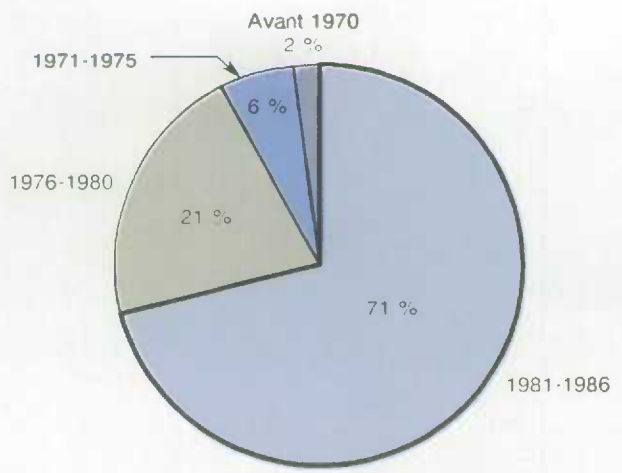

Source : Statistique Canada, recensement du Canada de 1986.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Répartition selon l'âge de la population indochinoise et de la population totale, 1986

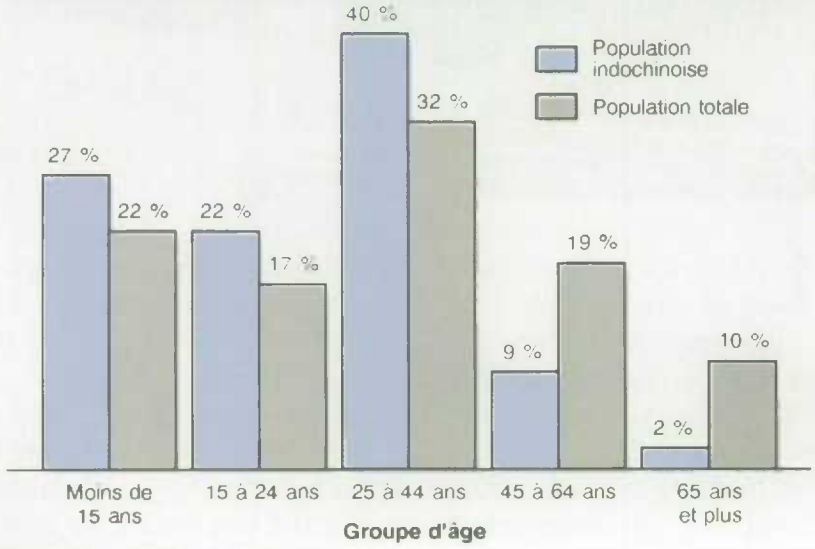

Source : Statistique Canada, recensement du Canada de 1986.

La plupart d'origine vietnamienne

La majorité des Indochinois du Canada sont originaires du Viet Nam. Les deux tiers (66 %) de ceux qui habitaient au Canada en 1986 étaient vietnamiens de naissance, 10 % étaient nés au Kampuchea, 9 % au Laos et 2 % en Thaïlande. Les autres (13 %) venaient d'autres pays.

Répartition provinciale

Comme la population canadienne en général, la communauté indochinoise est concentrée dans quatre provinces. En 1986, 91 % des Indochinois vivaient en Ontario, au Québec, en Alberta et en Colombie-Britannique. Ces provinces réunies comptaient 83 % de la population totale.

En 1986, près des quatre dixièmes (38 %) des Indochinois du Canada vivaient en Ontario, tandis que 25 % demeuraient au Québec, 16 % en Alberta et 11 % en Colombie-Britannique. Par contraste, les quatre provinces atlantiques réunies ne comptaient qu'un peu plus de 1 % des Indochinois du Canada.

C'est en Alberta que l'on trouve la communauté indochinoise la plus nombreuse par rapport à la population provinciale. En 1986, les Indochinois représentaient 0,9 % des habitants de cette province. Ils constituaient 0,6 % de la population au Manitoba et 0,5 % en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique, mais pas plus de 0,1 % de la population dans chacune des provinces de l'Atlantique.

Un groupe urbain

Presque tous les Indochinois s'établissent dans des régions urbaines, plus particulièrement dans les grandes villes. En 1986, 98 % d'entre eux vivaient dans des régions métropolitaines, comparativement à 76 % de tous les Canadiens.

En fait, près de la moitié (45 %) des Indochinois vivant au Canada habitaient à Toronto (24 %) ou à Montréal (21 %) en 1986. Ces deux centres urbains réunis contenaient le quart de la population canadienne.

Il y avait aussi des communautés indochinoises relativement importantes à Vancouver, Calgary et Edmonton. En 1986, la ville de Vancouver était habitée par 8 % des Indochinois du Canada, mais par 5 % de tous les Canadiens. Les villes de Calgary et Edmonton comptaient chacune 7 % de la population indochinoise, mais 3 % de la population totale.

Beaucoup d'enfants, peu de personnes âgées

La communauté indochinoise au Canada tend à être plus jeune que la population canadienne dans son ensemble. Ainsi, en 1986, neuf Indochinois sur dix avaient moins de 45 ans, tandis que chez les autres

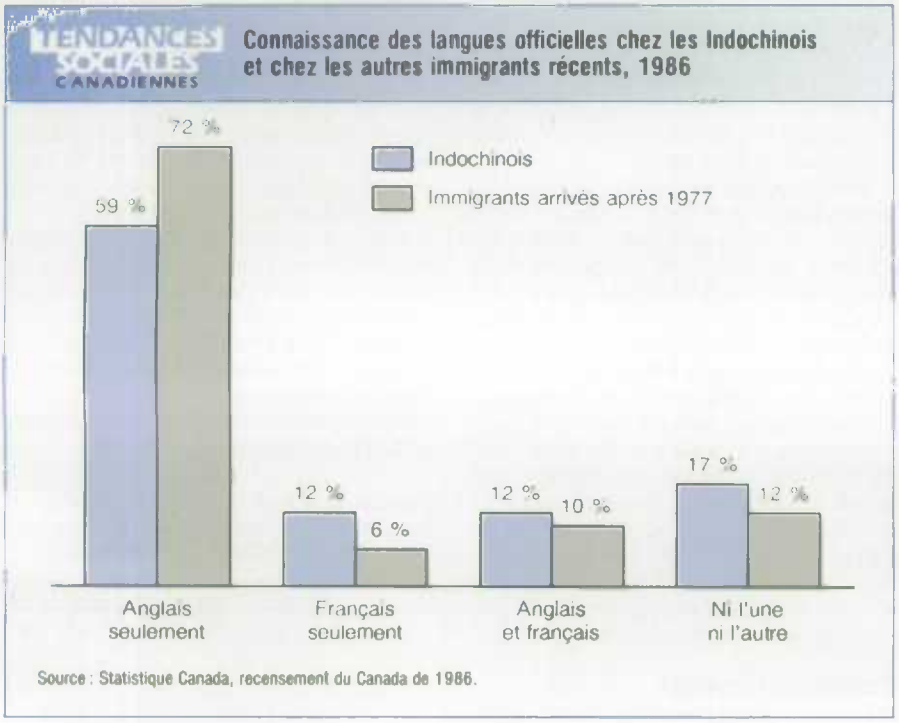

Canadiens, cette proportion était de sept sur dix.

De tous les Indochinois qui vivaient au Canada en 1986, 27 % avaient moins de 15 ans et 22 % étaient âgés de 15 à 24 ans, par comparaison à 22 % et 17 % respectivement de tous les Canadiens. La proportion de personnes qui avaient l'âge d'activité maximale (25-44 ans) était de 40 % pour les Indochinois, mais de seulement 32 % pour les Canadiens en général.

Par ailleurs, 9 % des Indochinois étaient âgés de 45 à 64 ans en 1986, tandis que 19 % des Canadiens appartenaient à ce groupe d'âge. Seulement 2 % des Indochinois avaient 65 ans ou plus, contre 10 % des Canadiens dans leur ensemble.

Situation familiale

Comme les Canadiens en général, les Indochinois vivent pour la plupart en famille. En 1986, 83 % des Indochinois du Canada étaient mariés, vivaient avec leurs parents ou élevaient seuls des enfants. Cette proportion était à peu près la même pour l'ensemble des Canadiens (86 %).

Les Indochinois sont toutefois plus susceptibles que les autres Canadiens de vivre avec des membres de la famille élargie. En effet, 10 % d'entre eux vivaient avec des personnes apparentées telles que des oncles, des tantes, des frères et des soeurs; pour l'ensemble des Canadiens, cette proportion était de 3 % seulement. Les Indochinois sont en outre plus susceptibles que les Canadiens en général de vivre avec des personnes non apparentées (5 % et 3 % respectivement).

Par ailleurs, la proportion d'Indochinois qui vivent seuls est assez faible. En 1986, seulement 2 % des Indochinois vivaient seuls, comparativement à 8 % de tous les Canadiens.

Connaissances linguistiques

La plupart des Indochinois peuvent s'exprimer dans au moins l'une des langues officielles du Canada. En 1986, 83 % d'entre eux pouvaient parler l'anglais, le français ou les deux langues.

Toutefois, en comparaison des autres immigrants récents, la proportion d'Indochinois qui parlent l'anglais est faible, tandis que le pourcentage de ceux qui parlent le français est élevé. En 1986, 59 % des Indochinois pouvaient s'exprimer en anglais, tandis que le taux correspondant atteignait 72 % pour l'ensemble des immigrants arrivés au pays après 1977. D'autre part, 12 % des Indochinois pouvaient parler le français, contre 6 % de tous les immigrants de récente date.

Par ailleurs, 12 % des Indochinois du Canada pouvaient s'exprimer en anglais et en français, comparativement à 10 % de l'ensemble des immigrants arrivés après 1977.

La proportion d'Indochinois ne connaissant ni l'une ni l'autre langue officielle est cependant relativement élevée. En

1986, cette proportion était de 17 %, comparativement à 12 % pour l'ensemble des immigrants récents.

Niveau d'instruction

Le niveau d'instruction des Indochinois de sexe masculin est à peu près le même que celui de l'ensemble de la population masculine du Canada. Les Indochinoises ont pour leur part un niveau d'instruction inférieur à celui de l'ensemble des Canadiennes.

En 1986, la proportion d'hommes titulaires d'un grade universitaire était presque la même pour les Indochinois (10 %) et pour l'ensemble des Canadiens (11 %). À l'autre extrémité de l'échelle des niveaux d'instruction, 19 % des Indochinois de sexe masculin avaient moins d'une 9e année, comparativement à 17 % de tous les hommes au Canada.

Par ailleurs, la proportion de femmes ayant moins de neuf années de scolarité en 1986 s'établissait à 33 % chez les Indochinoises et à 18 % pour l'ensemble des Canadiennes. Il y avait toutefois peu de différence entre les proportions d'Indochinoises (6 %) et de Canadiennes (8 %) détenant un diplôme universitaire.

Emploi

Les hommes et les femmes d'origine indochinoise sont moins susceptibles que les autres Canadiens d'avoir un emploi.

En 1986, la proportion d'hommes âgés de 15 à 64 ans et occupant un emploi s'établissait à 67 % chez les Indochinois et à 77 % pour l'ensemble des Canadiens. Un tel écart était observé dans tous les groupes d'âge. Ainsi, quant aux hommes de 35 à 44 ans, 81 % des Indochinois étaient actifs, contre 89 % de tous les Canadiens.

De même, une proportion plus faible d'Indochinoises occupent un emploi. En 1986, 55 % des Indochinoises de 15 à 64 ans travaillaient, tandis que la proportion correspondante établie pour l'ensemble des Canadiennes s'élevait à 57 %. Toutefois, les Indochinoises de 35 à 44 ans avaient un taux d'emploi légèrement supérieur au taux national observé pour les femmes de ce groupe d'âge (68 % contre 66 %). Dans les autres groupes d'âge, les Indochinoises étaient moins susceptibles d'avoir un emploi que les autres Canadiennes.

Chômage

Le chômage est relativement élevé dans la population active indochinoise du Canada. En 1986, le taux de chômage des Indochinois de sexe masculin âgés de 15 à 64 ans était de 14,6 %, chiffre nettement supérieur au taux de 9,8 % établi pour l'ensemble de la population active masculine. De même, le taux de chômage des femmes de 15 à 64 ans en 1986 était plus élevé chez les Indochinoises (15,2 %) que pour l'ensemble des Canadiennes (11,3 %).

Revenu d'emploi des Indochinois et de l'ensemble des travailleurs à temps plein occupés toute l'année, selon le sexe, 1985

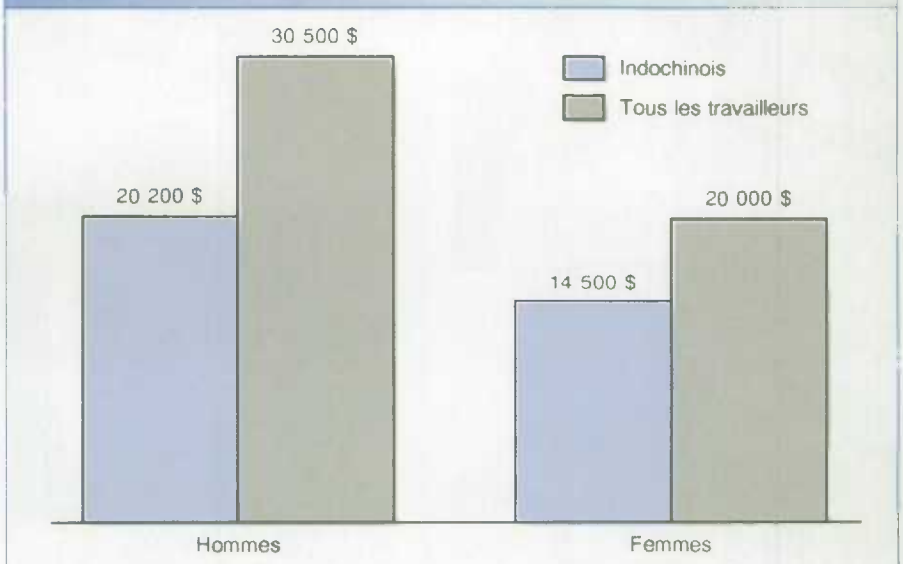

Source : Statistique Canada, recensement du Canada de 1986.

Profession

La distribution de la population indochinoise du Canada selon les professions est très différente de celle des autres travailleurs canadiens. Par exemple, les Indochinois sont plus susceptibles de travailler dans le domaine de la fabrication, de la transformation ou de l'usinage. En 1986, parmi tous les travailleurs de sexe masculin, 42 % des Indochinois et 18 % des Canadiens en général travaillaient dans un de ces domaines.

Cette différence est encore plus prononcée chez les femmes. En 1986, 41 % des Indochinoises travaillant à l'extérieur du foyer avaient un emploi dans la fabrication, la transformation ou l'usinage, tandis que seulement 7 % environ de l'ensemble des femmes occupées travaillaient dans ces domaines.

Les Indochinois étaient également plus susceptibles que les autres Canadiens actifs d'occuper un emploi dans le secteur des services. Mais ils étaient proportionnellement moins nombreux dans les fonctions de direction, le travail de bureau, la vente, le bâtiment ou le secteur primaire.

Par ailleurs, la proportion de travailleurs exerçant une profession libérale était plus faible pour les Indochinois que pour l'ensemble des Canadiens. En 1986, 11 % des hommes d'origine indochinoise exerçaient une profession libérale, comparativement à 13 % de l'ensemble des hommes occupés. L'écart était particulièrement important entre les Indochinoises (8 %) et l'ensemble des femmes actives (21 %) travaillant dans les professions libérales.

Travailleurs autonomes

Les Indochinois sont moins susceptibles que les autres Canadiens de posséder leur propre entreprise. En 1986, la proportion de travailleurs autonomes parmi les Indochinois actifs de sexe masculin n'était que de 4 %, comparativement à 13 % pour l'ensemble des travailleurs de sexe masculin. Chez les femmes, les proportions correspondantes étaient plus faibles, mais la tendance était la même : 3 % des Indochinoises actives et 5 % de toutes les travailleuses canadiennes étaient des travailleuses autonomes.

Revenu d'emploi

Le revenu des Canadiens d'origine indochinoise est relativement faible. En 1985, le revenu d'emploi moyen des Indochinois de sexe masculin ayant travaillé à temps plein toute l'année était de 20 200 $, soit 66 % du revenu moyen de 30 500 $ pour l'ensemble des hommes ayant travaillé à temps plein toute l'année.

Pour les femmes, les revenus d'emploi étaient moins élevés et l'écart entre les Indochinoises et les autres travailleuses n'était pas aussi grand que chez les hommes. Le revenu moyen des Indochinoises ayant travaillé à temps plein toute l'année s'élevait à 14 500 $ en 1985, c'est-à-dire à 72 % du revenu moyen de 20 000 $ pour l'ensemble des travailleuses.

Pamela M. White est analyste principale à la Division des statistiques sociales, du logement et des familles de Statistique Canada.

LES JEUNES CONTREVENANTS

par Derrick Doige

En 1984, la Loi sur les jeunes contrevenants remplaçait la Loi sur les jeunes délinquants en tant que loi canadienne régissant le système judiciaire pour les jeunes. Pendant la période qui a immédiatement suivi l'adoption de la nouvelle loi, on a assisté à une forte hausse du nombre des adolescents traduits devant les tribunaux de la jeunesse. Plus récemment toutefois, le nombre des jeunes contrevenants est demeuré relativement stable[1].

1. L'Ontario est exclu des données sur les tribunaux de la jeunesse pour toutes les années; les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon en sont exclus à compter de 1985-1986.

Entre 1984 et 1986, le nombre de jeunes contrevenants accusés d'un délit en vertu de la Loi a augmenté de 59 %, passant de 22 000 à 35 200. Cette hausse était principalement attribuable à l'adoption de la nouvelle loi, qui augmentait dans plusieurs provinces le nombre de jeunes justiciables des tribunaux de la jeunesse. En effet, la loi crée un intervalle d'âge uniforme (de 12 à 17 ans) pour les jeunes relevant de la compétence de ces tribunaux, alors qu'avant 1984 chaque gouvernement provincial pouvait fixer sa propre limite supérieure d'âge, qui était de seulement 15 ans dans certains cas.

Depuis 1986, le nombre de jeunes contrevenants n'a pratiquement pas changé. En 1988, 35 000 adolescents ont comparu devant les tribunaux de la jeunesse, soit presque le même nombre que deux années plus tôt. En outre, pendant la même période, la proportion d'adolescents accusés en vertu de la Loi sur les jeunes contrevenants dans l'ensemble de la population des jeunes de 12 à 17 ans est demeurée stable à 2,5 %.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Jeunes traduits devant un tribunal de la jeunesse, selon la province, 1988

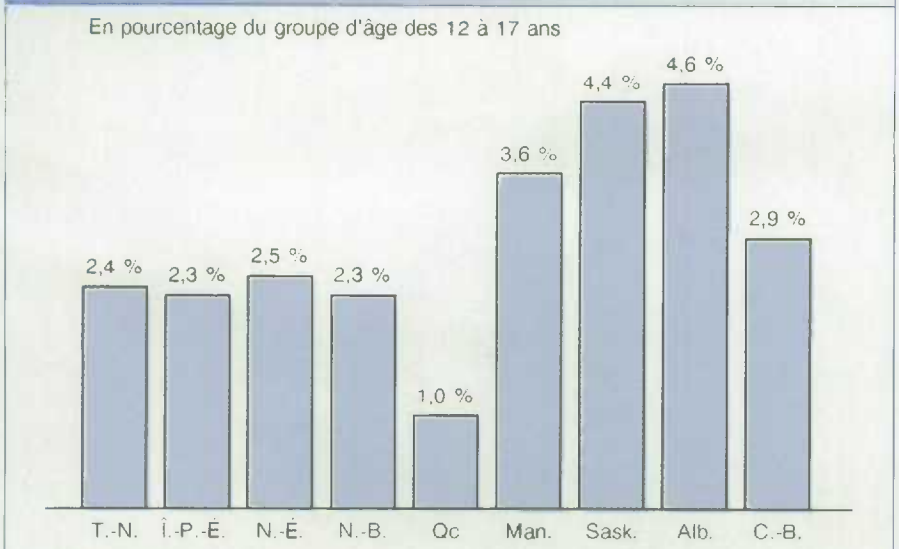

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, *Le jeune contrevenant au Canada, 1988-1989.*

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Jeunes traduits devant un tribunal de la jeunesse, selon l'âge et le sexe, 1988

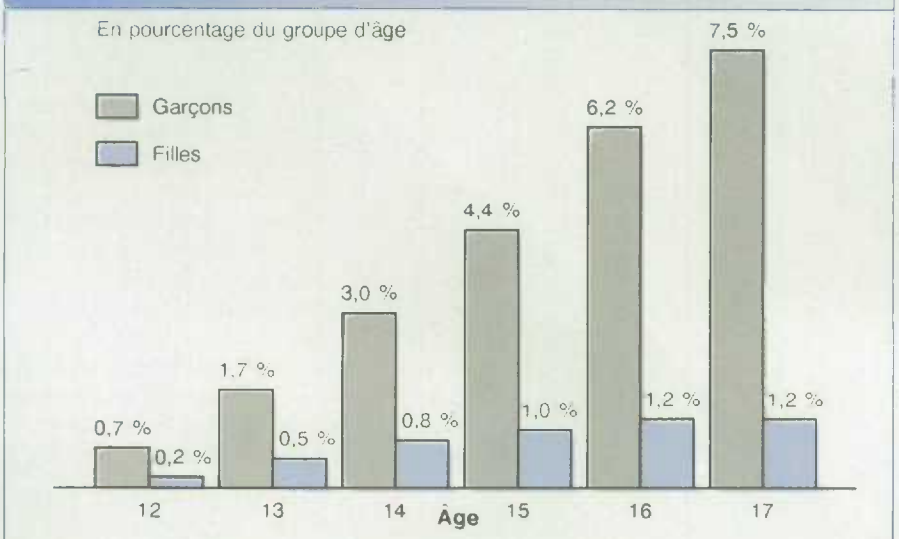

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, *Le jeune contrevenant au Canada, 1988-1989.*

Des différences d'une province à l'autre

C'est dans les provinces de l'Ouest que la proportion de jeunes de 12 à 17 ans traduits devant les tribunaux de la jeunesse tend à être la plus élevée. En 1988, le nombre de jeunes accusés d'un délit en vertu de la Loi sur les jeunes contrevenants représentait 4,6 % de la population des 12 à 17 ans en Alberta et 4,4 % en Saskatchewan. Les pourcentages étaient également assez élevés au Manitoba (3,6 %) et en Colombie-Britannique (2,9 %).

Dans les provinces de l'Atlantique, le nombre d'adolescents traduits devant les tribunaux de la jeunesse constituait 2,5 % de la population des 12 à 17 ans en Nouvelle-Écosse, 2,4 % à Terre-Neuve et 2,3 % à l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick.

Par contre, au Québec, la proportion des jeunes de 12 à 17 ans traduits devant les tribunaux de la jeunesse était très faible. En 1988, on avait porté des accusations en vertu de la Loi sur les jeunes contrevenants contre seulement 1,0 % des adolescents de cette province.

La majorité des jeunes contrevenants sont de sexe masculin

Les adolescents sont plus susceptibles que les adolescentes de comparaître un jour devant un tribunal de la jeunesse. De fait, en 1988, les jeunes hommes représentaient 84 % des jeunes contrevenants accusés. Cette proportion n'a pas changé depuis 1984.

Toujours en 1988, le nombre de contrevenants de sexe masculin représentait 4,1 % des jeunes hommes âgés de 12 à 17 ans, tandis que chez les contrevenantes, le pourcentage correspondant était de seulement 0,8 %.

Surtout les plus âgés

Les adolescents plus âgés sont plus susceptibles d'être traduits devant les tribunaux de la jeunesse, en particulier les jeunes hommes. Par exemple, en 1988, le nombre de contrevenants à la Loi âgés de 17 ans représentait 7,5 % des adolescents de cet âge, comparativement à 4,4 % dans le cas des contrevenants âgés de 15 ans et à 0,7 % de ceux âgés de 12 ans.

La même tendance peut être observée chez les jeunes filles, même si à tous les âges la proportion d'adolescentes traduites devant les tribunaux est plus faible que pour les adolescents. En 1988, 1,2 % des adolescentes de 17 ans avaient été accusées; les pourcentages correspondants étaient de 1,0 % chez les jeunes filles de 15 ans et de 0,2 % chez celles qui avaient 12 ans.

Faible hausse du nombre d'accusations

De 1986 à 1988, le nombre d'accusations portées devant les tribunaux de la jeunesse a légèrement augmenté. En 1988, 106 100 accusations ont été portées contre des

jeunes, soit une hausse de 10 % par rapport au total de 96 200 enregistré en 1986.

Mais, comme dans le cas du nombre des jeunes contrevenants, le chiffre des accusations de 1986 constitue une nette augmentation par rapport à celui de 1984, année où les tribunaux de la jeunesse ont eu à traiter 59 800 accusations. La hausse de 61 % du nombre d'accusations entre 1984 et 1986 découle dans une large mesure de l'application de la disposition relative aux limites d'âge uniformes contenue dans la Loi sur les jeunes contrevenants.

L'écart entre le nombre d'adolescents traduits devant les tribunaux de la jeunesse et le nombre total d'accusations est imputable au fait que de nombreux jeunes sont accusés de plusieurs délits. En 1988, le nombre de chefs d'accusation pesant contre le jeune comparaissant devant un tribunal de la jeunesse était d'au moins deux dans plus de la moitié des cas : pour 20 %, ce nombre était de deux, pour 19 %, il était de trois à cinq, et pour 8 %, il était de six à dix. En outre, cette même année, plus de dix accusations étaient portées contre le jeune contrevenant dans 5 % des cas.

Les infractions contre la propriété : les plus fréquentes

La plupart des accusations portées devant les tribunaux de la jeunesse se rapportent à des infractions contre la propriété, par exemple l'introduction par effraction, le vol et la possession d'objets volés. En 1988, 62 % des principales accusations portées contre des adolescents se classaient dans cette catégorie.

Les crimes avec violence représentent pour leur part 18 % des principales accusations portées contre des jeunes contrevenants en 1988. Six accusations sur dix dans cette catégorie concernent des voies de fait, tandis que 25 % concernent des infractions relatives aux armes ou des vols qualifiés.

Les types d'attentats plus graves comme les agressions sexuelles et les meurtres ne représentent qu'une faible part des accusations portées contre des adolescents. Près de 2 % des accusations avaient trait à des agressions sexuelles, tandis que les meurtres et tentatives de meurtre formaient un autre 0,2 % des cas. Au total, en 1988, 64 jeunes contrevenants ont été accusés soit de meurtre ou d'homicide involontaire (26), soit de tentative de meurtre (38).

Les autres types d'infractions au Code criminel, comme la conduite avec facultés affaiblies, l'évasion ou l'omission de comparaître, le complot et l'inconduite, expliquent 9 % des principales accusations portées contre les jeunes contrevenants en 1988, et les infractions liées à la consommation de drogues, un autre 4 %.

La majorité ont été déclarés coupables

En 1988, 80 % des adolescents ayant comparu devant un tribunal de la jeunesse ont

Législation en matière de justice pour les jeunes

La Loi sur les jeunes contrevenants est entrée en vigueur en 1984 et a remplacé la Loi sur les jeunes délinquants, dont l'adoption remontait à 1908.

Dans sa façon de considérer les actes criminels des jeunes, la Loi sur les jeunes délinquants était fondée sur le principe de la protection de l'enfant. Le tribunal avait moins pour rôle de déterminer l'innocence ou la culpabilité que de prescrire le traitement ou le placement sous garde devant le mieux correspondre à l'intérêt de l'enfant.

La Loi sur les jeunes contrevenants vise elle aussi à assurer la protection de l'enfant. Elle cherche en plus à établir un juste équilibre entre le besoin de la société de se protéger contre le crime et la nécessité de préserver les droits des jeunes. La principale fonction des tribunaux de la jeunesse est donc maintenant de déterminer l'innocence ou la culpabilité des accusés. Les jeunes qui sont traduits devant ces tribunaux sont informés et assurés des mêmes droits que dans le système judiciaire pour les adultes. Les tribunaux de la jeunesse n'en continuent pas moins de reconnaître que ces adolescents ont des besoins particuliers et qu'il importe de tenir compte de leur âge et de leur maturité au moment de les juger pour leurs actes.

En vertu des dispositions de la Loi sur les jeunes contrevenants, les juges des tribunaux de la jeunesse choisissent le plus souvent de recourir à l'un des quatre types de mesures suivantes : la période de probation, le placement sous garde, le travail bénévole au profit de la collectivité et le paiement d'une amende.

La probation permet aux jeunes de purger leur peine dans la collectivité et peut comporter des conditions comme le respect d'un couvre-feu, la fréquentation de l'école, un travail à plein temps et l'obligation de s'abstenir de consommer de l'alcool et des drogues sans ordonnance du médecin. Dans la plupart des cas, le jeune contrevenant doit aussi se présenter régulièrement devant un agent de probation.

Le placement sous garde peut se faire en milieu ouvert ou fermé. La garde en milieu ouvert signifie un placement dans une maison de transition, dans un camp de pleine nature ou dans tout autre lieu ou établissement désigné à ce titre par les autorités provinciales. La garde en milieu fermé consiste en un placement dans un établissement de détention spécialement conçu pour les jeunes contrevenants.

Selon les infractions, la durée du placement sous garde peut aller jusqu'à trois ans, mais dans la très grande majorité des cas, elle ne dépasse pas six mois. Les décisions comportant des mesures de garde plus longue doivent être revues après un an.

Une ordonnance de travail bénévole au profit de la collectivité oblige le jeune à travailler gratuitement à un projet communautaire pour une période ne dépassant pas 240 heures; quant aux amendes, elles peuvent atteindre 1 000 $.

Mesures de rechange

Parmi les dispositions novatrices de la Loi sur les jeunes contrevenants, il y a le recours à des mesures de rechange à l'égard des adolescents dont ce serait la première infraction. De telles mesures sont habituellement envisagées avant qu'on ne porte des accusations. Cependant, certaines provinces permettent qu'une recommandation en ce sens soit faite après qu'une accusation a été portée.

En vertu de la Loi sur les jeunes contrevenants, le recours à de telles mesures doit respecter un certain nombre de conditions de base. Toutefois, chaque province est responsable de l'élaboration et de l'application de ses propres programmes de mesures de rechange. Par conséquent, l'éventail des mesures de rechange qui s'offrent aux jeunes contrevenants varie considérablement selon la province. Au nombre des mesures possibles, il y a le travail bénévole, l'indemnisation de la victime en services, les excuses, les services de consultation, une formation spéciale et la restitution du bien volé.

Une fois toutes les modalités des mesures de rechange accomplies, l'accusation peut être retirée ou rejetée, ou bien le dossier peut être fermé sans qu'une déclaration de culpabilité n'y soit versée.

été reconnus coupables d'au moins un des chefs d'accusation pesant contre eux. Par ailleurs, dans 17 % des cas, les procédures ont été suspendues, rejetées ou retirées. Seulement 2 % des jeunes traduits devant ces tribunaux ont été acquittés. Les autres affaires ont été renvoyées à une autre juridiction ou portées devant un tribunal pour adultes.

Une période de probation : la décision la plus fréquente

La mesure la plus courante qui est prise à l'égard des adolescents ayant plaidé ou ayant été déclarés coupables est l'ordonnance de probation. En 1988, 51 % des jeunes contrevenants avaient fait l'objet d'une telle ordonnance. Un autre 20 % ont fait l'objet d'une ordonnance de placement sous garde, 16 % ont dû payer une amende et 7 % ont été condamnés à effectuer un travail bénévole au profit de la collectivité. Une libération inconditionnelle a été accordée dans 4 % des cas, tandis que les 2 % de contrevenants qui restent ont fait l'objet de décisions comme la détention pour traitement, le recours à des services de consultation professionnels et l'indemnisation de la victime.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Principale accusation portée contre les jeunes traduits devant un tribunal de la jeunesse, 1988

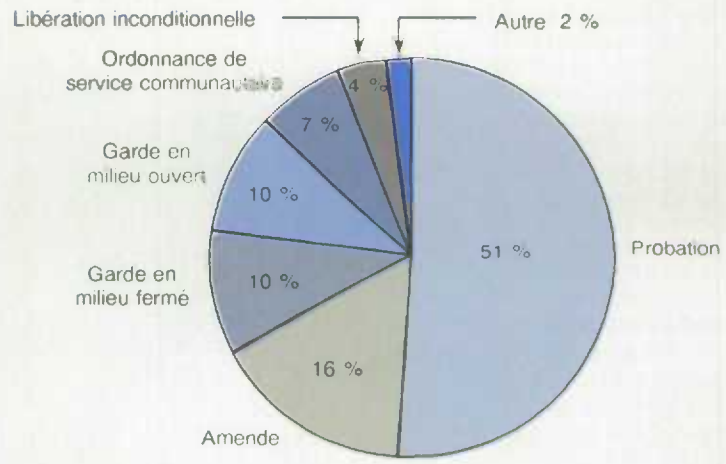

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, *Le jeune contrevenant au Canada, 1988-1989.*

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Principale décision rendue à l'égard des jeunes reconnus coupables devant un tribunal de la jeunesse, 1988

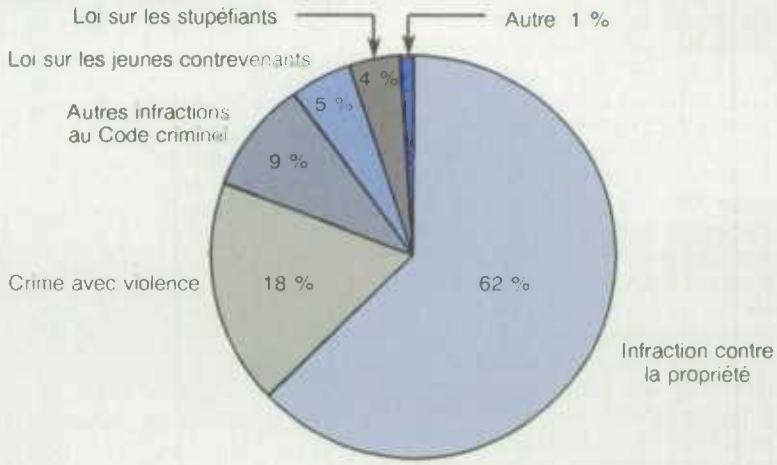

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, *Le jeune contrevenant au Canada, 1988-1989.*

Les jeunes hommes sont plus susceptibles que les jeunes filles de se voir imposer une ordonnance de placement sous garde. En 1988, une telle décision a été prise comme principale mesure à l'égard de 21 % des adolescents ayant plaidé ou ayant été déclarés coupables et, chez les adolescentes, la proportion correspondante a été de 13 %.

De même, les contrevenants plus âgés risquent davantage de faire l'objet d'une ordonnance de placement sous garde. Par exemple, en 1988, c'est la décision qui a été prise à l'égard de 22 % des contrevenants de 16 et 17 ans; pour les jeunes de 12 et 13 ans, cette proportion était de 13 %.

Derrick Doige est rédacteur à *Tendances sociales canadiennes.*

LE RECUEIL STATISTIQUE DES ÉTUDES DE MARCHÉ 1990

Des séances de remue-méninges jaillissent d'excellentes idées de commercialisation. Mais lesquelles choisir? Le **Recueil statistique des études de marché 1990** peut vous faciliter les choix avant que vous n'engagiez plus de temps et de ressources à l'élaboration de votre stratégie.

Ce recueil statistique est le plus exhaustif qui soit sur les consommateurs canadiens et les entreprises qui les servent. Il vous aide à définir et situer vos marchés cibles.

Pour partir du bon pied!

Vous cherchez...

...des profils socio-économiques et démographiques de 46 régions urbaines?
...des données sur les recettes et les dépenses de détaillants et de petites entreprises?

Le **Recueil** contient tout cela... et plus encore:

- dépenses personnelles
- taille et composition des ménages
- traitements et salaires
- investissements par secteur d'activité économique
- population active par secteur d'activité
- prix de l'industrie et de la consommation

Si c'est l'un de nos succès depuis 1977, c'est parce qu'il renseigne en long et en large sur le marché. Pour économiser temps et argent, vous ne sauriez vous en passer.

Le **Recueil statistique des études de marché 1990** (nº 63-224 au catalogue) coûte 89 $ au Canada et 107 $ US à l'étranger.

Pour commander, veuillez écrire à Vente des publications, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), K1A OT6 ou communiquer avec le Centre de consultation de Statistique Canada le plus près (voir la liste figurant dans la présente publication).

Pour un service plus rapide, commandez par télécopieur au 1-613-951-1584. Ou composez sans frais le 1-800-267-6677 et utilisez votre carte VISA ou MasterCard.

LES TENDANCES DE LA POPULATION ACTIVE : DEUX DÉCENNIES EN REVUE

par Jo-Anne B. Parliament

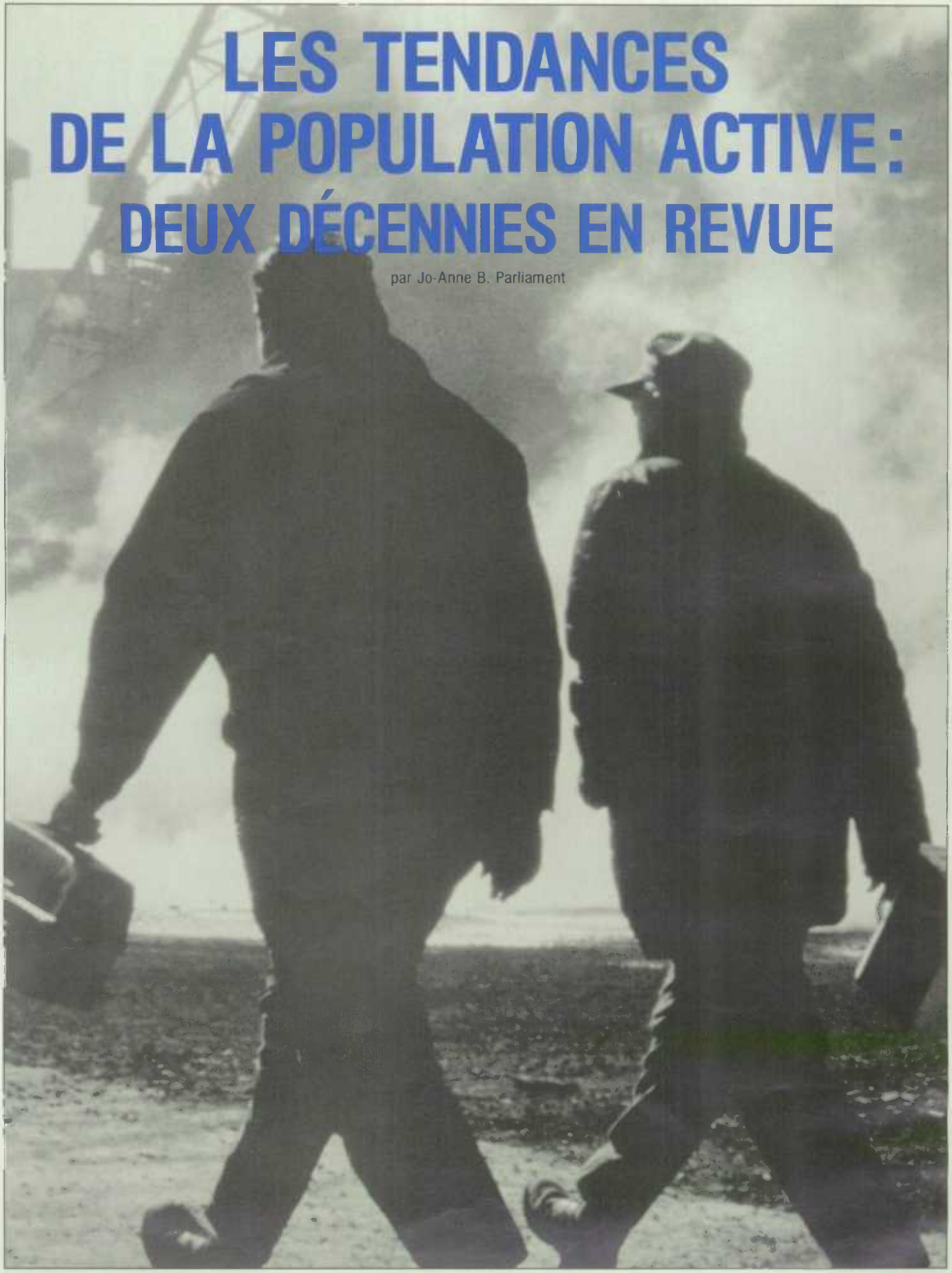

À l'aube des années 90, il semble que plusieurs des tendances de la population active qui ont pris naissance depuis vingt ans vont se maintenir. La population active poursuit sa croissance, en grande partie du fait qu'il y a de plus en plus de femmes sur le marché du travail. Cette population active vieillit également avec l'arrivée à l'âge mûr de la génération du baby-boom. L'emploi a progressé dans les diverses branches du secteur des services, tandis que la part de l'emploi du secteur de la production de biens a diminué. En outre, bien que le chômage soit redescendu aux niveaux enregistrés avant la récession, les chômeurs doivent en moyenne consacrer plus de temps à la recherche d'un emploi.

Croissance de la population active

La population active a continué de progresser en 1989, mais à un rythme légèrement inférieur à celui des années précédentes. Cette même année, elle augmentait de 228000 personnes, soit de 1,7 %. Le taux de croissance avait été d'environ 2 % en 1987 et en 1988. Pour l'ensemble des années 80, l'augmentation annuelle moyenne a été de 1,9 %.

Cependant, la croissance de la population active a été beaucoup moins forte dans les années 80 que dans la décennie précédente. En effet, pendant les années 70, le taux de croissance annuel moyen a été de 3,2 %, en raison de l'entrée massive sur le marché du travail de la génération du baby-boom.

Inégalité de la croissance selon la province

La croissance de la population active a beaucoup varié d'une province à l'autre pendant les années 80. La Colombie-Britannique venait en tête avec un taux de croissance annuel moyen de 2,4 %, dont un gain de 4,2 % pour 1989; ce chiffre était de beaucoup le plus élevé au Canada cette année-là.

L'Alberta suivait avec un taux moyen de 2,2 % pour les années 80, malgré la chute des prix du pétrole et la grave récession survenue au début de la décennie. Toutefois, en 1989, la croissance de sa population active (1,4 %) a été inférieure à la moyenne nationale.

La croissance de la population active a été particulièrement lente au Manitoba et en Saskatchewan, provinces dont l'économie a subi le contrecoup de l'effondrement mondial des prix des céréales et de la potasse et qui ont connu une sécheresse grave. Au cours de la décennie, le taux de croissance annuel moyen s'établissait à 1,2 % dans chacune des deux provinces.

En 1989, la population active du Manitoba a augmenté de seulement 0,6 %, et en Saskatchewan, elle a régressé, tout comme en 1988. Cette province a connu une baisse de 1,2 % de sa population active en 1988, après un léger recul de 0,2 % l'année précédente. Il s'agit de la seule province à avoir enregistré de telles baisses depuis la récession du début de la décennie.

Dans les années 80, la croissance de la population active de l'Ontario a été à peu près égale à la moyenne nationale. Pour cette période, la hausse annuelle moyenne a été de 2,0 %, alors qu'en 1989, elle était de 1,9 %.

En ce qui a trait aux provinces de l'Atlantique, la croissance de la population active s'est également rapprochée de la moyenne nationale. Le taux annuel moyen au cours de la décennie se situait à 1,9 % à l'Île-du-Prince-Édouard et à 1,8 % dans chacune des trois autres provinces de la région.

Toutefois, en 1989, la population active de Terre-Neuve augmentait de 3,0 %, deuxième hausse en importance au Canada cette année-là, et celle du Nouveau-Brunswick, de 2,2 %. Cette dernière hausse a aussi été relativement rapide. La croissance de la population active a été un peu plus lente à l'Île-du-

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Variation en pourcentage de la population active, selon la province, 1988-1989

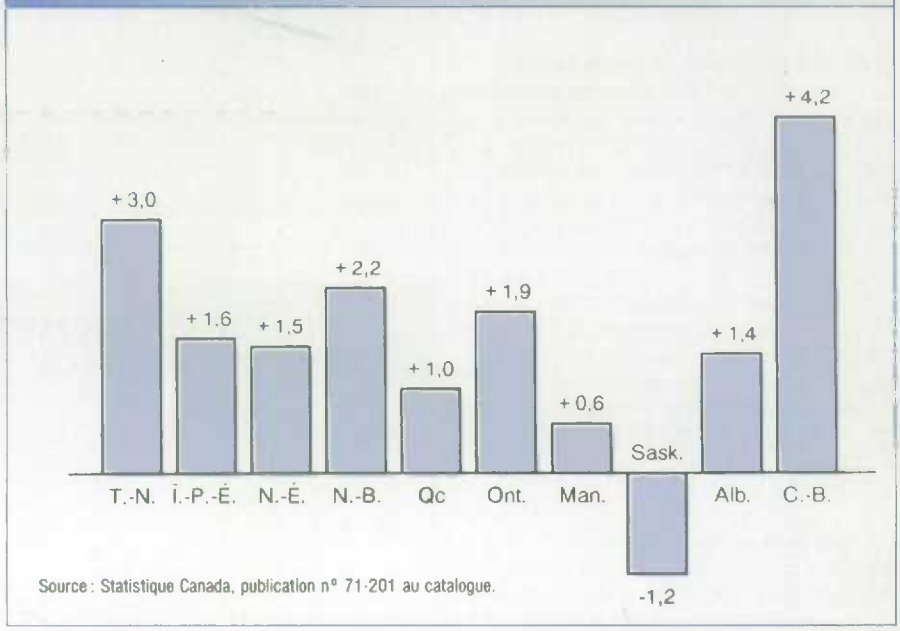

Source : Statistique Canada, publication n° 71-201 au catalogue.

Prince-Édouard (1,6 %) et en Nouvelle-Écosse (1,5 %).

Par ailleurs, la population active du Québec a augmenté assez lentement pendant les années 80, et cette tendance s'est maintenue en 1989. Dans cette province, le taux de croissance annuel moyen a été de 1,4 % pour la décennie et de 1,0 % seulement en 1989.

De plus en plus de femmes dans la population active

Un des phénomènes les plus significatifs des vingt dernières années a été l'accroissement du taux d'activité des femmes. En 1989, 58 % des Canadiennes faisaient partie de la population active, en comparaison de 49 % en 1979 et de 38 % en 1969.

Pendant ces deux décennies, le taux d'activité des hommes a enregistré un léger recul. En 1989, 77 % des hommes faisaient partie de la population active au Canada, comparativement à 78 % en 1969. Cependant, cette faible baisse s'est produite surtout pendant la récession et, depuis la fin de celle-ci en 1983, le taux d'activité des hommes a été stable.

En raison de ces changements, les femmes forment aujourd'hui une part beaucoup plus importante de la population active. En 1989, elles représentaient 44 % de la population active, comparativement à 39 % en 1979 et à 33 % en 1969.

Et de plus en plus de mères de famille

La dernière décennie a aussi été marquée par la hausse spectaculaire du taux d'activité des femmes qui ont des enfants. En effet, de 1979 à 1989, le taux global d'activité des mères ayant des enfants âgés de moins de 16 ans est passé de 49 % à 69 %.

Cette tendance englobe les femmes avec des enfants d'âge préscolaire comme celles qui ont des enfants à l'école. En 1989, 62 % des femmes ayant des enfants d'âge préscolaire faisaient partie de la population active, comparativement à seulement 43 % en 1979. Pendant la même période, le taux d'activité des mères d'enfants d'âge scolaire est passé de 56 % à 75 %.

La population active vieillit

Un autre changement important observé dans les années 80 a été le vieillissement de la population active. L'âge moyen des personnes actives était de 36,3 ans en 1989, ce qui représente une hausse par rapport au chiffre de 35,5 ans pour l'année 1979. Ce vieillissement est surtout attribuable au grand nombre de personnes de la génération du baby-boom dans la population active.

Hausse du niveau de scolarité

Le niveau de scolarité est beaucoup plus élevé maintenant qu'il y a dix ans dans la population active. En 1989, 15 % des gens actifs avaient un diplôme universitaire, en comparaison de seulement 10 % en 1979. De plus, une plus forte proportion de la population active a fait des études postsecondaires. En 1989, 42 % des personnes actives avaient fait des études postsecondaires au moins partielles, comparativement à 29 % en 1979.

D'autre part, seulement 9 % des personnes actives avaient moins de neuf années de scolarité en 1989, alors que 17 % étaient dans ce cas en 1979.

Le départ graduel des personnes les plus âgées, souvent les moins instruites, devrait contribuer à maintenir ces tendances.

Travail à temps partiel

L'emploi à temps partiel représentait une plus large part de l'emploi total à la fin des années 80 qu'au milieu des années 70. Depuis le milieu des années 80 toutefois, la proportion de Canadiens travaillant à temps partiel a légèrement fléchi.

En 1989, 15 % des personnes occupées travaillaient à temps partiel, comparativement à 13 % en 1979 et à 11 % en 1975. Cependant, le chiffre pour 1989 est un peu inférieur au niveau enregistré de 1983 à 1986. Cette baisse s'explique par

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Taux d'activité, selon le sexe, 1969-1989

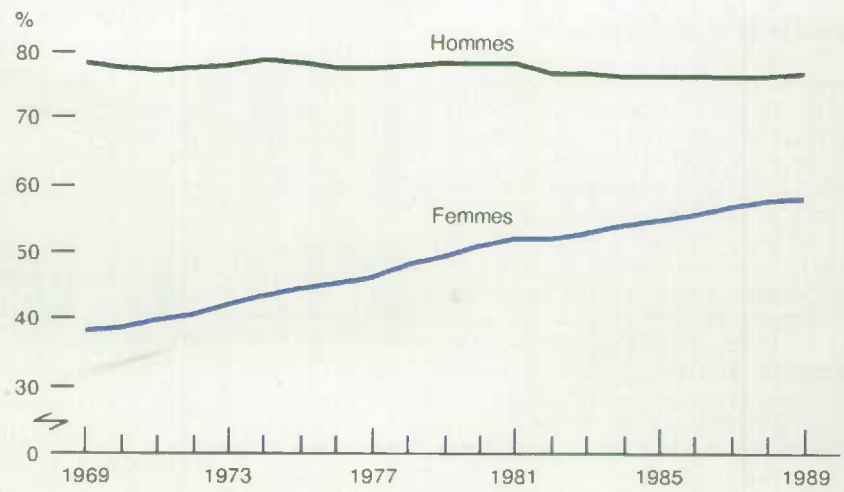

Source : Statistique Canada, publication n° 71-201 au catalogue.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Emploi à temps partiel en proportion de l'emploi total, 1975-1989

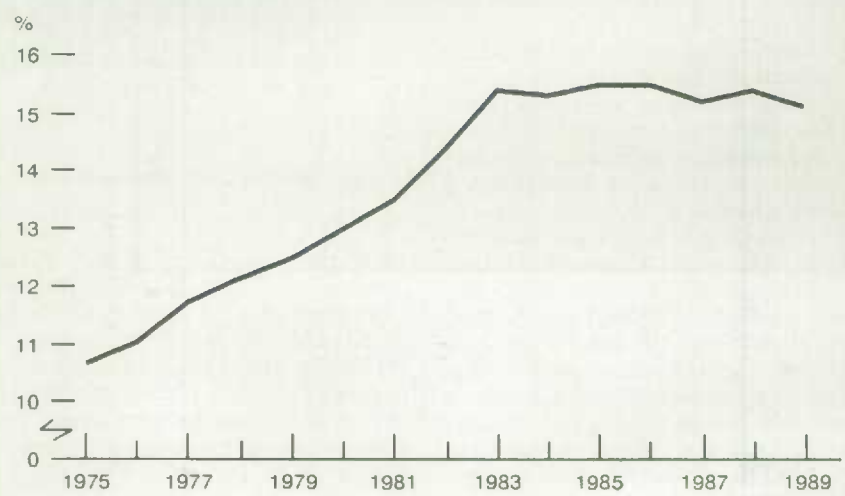

Source : Statistique Canada, publication n° 71-201 au catalogue.

la progression un peu plus rapide de l'emploi à plein temps dans la seconde moitié de la décennie. Entre 1984 et 1989, le nombre d'emplois à plein temps a augmenté de 14 % et le nombre d'emplois à temps partiel, de 13 %.

L'emploi à temps partiel a, au contraire, augmenté beaucoup plus rapidement que l'emploi à plein temps pendant la première moitié de la décennie. Entre 1979 et 1984, l'emploi à temps partiel a progressé de 28 %, tandis que le nombre d'emplois à plein temps n'augmentait que de 2 %.

Expansion du secteur des services

La répartition de l'emploi par branche d'activité a continué de changer depuis dix ans, le secteur des services regroupant maintenant plus des deux tiers de l'ensemble des travailleurs.

Entre 1979 et 1989, l'emploi a progressé de 29 % dans le secteur des services et de 4 % seulement dans les industries productrices de biens. En 1989, il y avait donc 70 % des travailleurs, comparativement aux 65 % de 1979, qui étaient employés dans le secteur des services.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Taux de chômage, 1969-1989

Source : Statistique Canada, publication n° 71-201 au catalogue.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Taux de chômage, selon la province, 1989

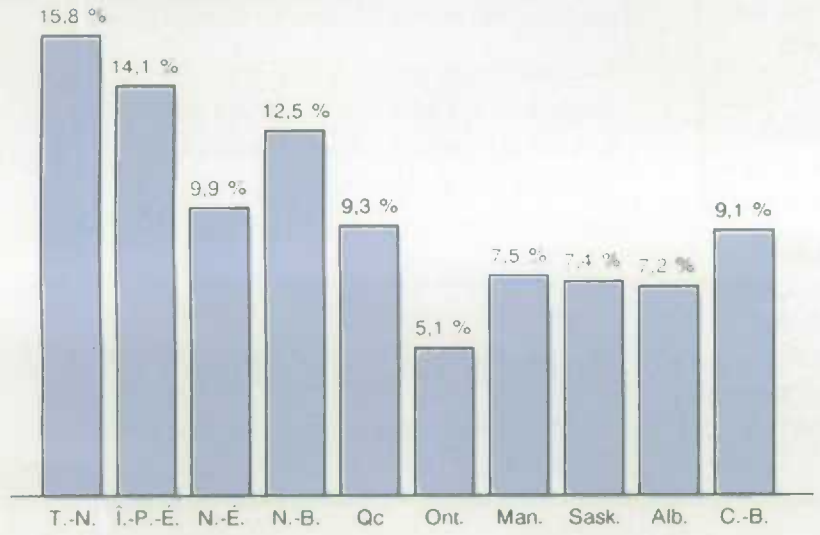

Source : Statistique Canada, publication n° 71-201 au catalogue.

Chômage

À la fin des années 80, le chômage était redescendu au niveau d'avant la récession. En effet, en 1989, le taux de chômage était de 7,5 %, le même que pour la période 1979-1981. Bien que le taux de 1989 ne représente qu'un très léger recul par rapport à l'année précédente (7,8 %), il est de beaucoup inférieur au sommet de 11,8 % atteint en 1983.

Le chômage varie beaucoup partout au pays, et ce sont les provinces de l'Est qui affichent les taux les plus élevés. C'est Terre-Neuve qui a connu le plus fort taux de chômage en 1989, année où 15,8 % de sa population active était sans travail. Des taux supérieurs à la moyenne nationale de 7,5 % ont également été enregistrés à l'Île-du-Prince-Édouard (14,1 %), au Nouveau-Brunswick (12,5 %) et en Nouvelle-Écosse (9,9 %).

Le taux de chômage a également été assez élevé au Québec et en Colombie-Britannique. En 1989, il était de 9,3 % au Québec et de 9,1 % en Colombie-Britannique.

Par ailleurs, les trois provinces des Prairies avaient des taux proches de la moyenne nationale, tandis que l'Ontario était la province qui connaissait le plus bas niveau en 1989, soit 5,1 %.

Bien que le chômage ait régressé jusqu'au niveau d'avant la récession, sa durée moyenne, c'est-à-dire le temps pendant lequel les gens restent sans emploi, est demeurée nettement supérieure à ce qu'elle était à la fin des années 70. Ainsi, la durée moyenne de la recherche d'un emploi était de trois semaines plus longue en 1989 qu'en 1979, soit de 17,9 semaines comparativement à 14,8 semaines. Toutefois, le chiffre pour 1989 constitue une baisse par rapport au sommet de 21,8 semaines atteint en 1983.

Jo-Anne B. Parliament est directrice adjointe de *Tendances sociales canadiennes*.

- Pour plus de détails à ce sujet, on pourra consulter l'article de Michel Côté intitulé « La population active : au seuil des années 90 » dans *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 2, n° 1, Statistique Canada, publication n° 75-001 au catalogue.

NOUVEAU !

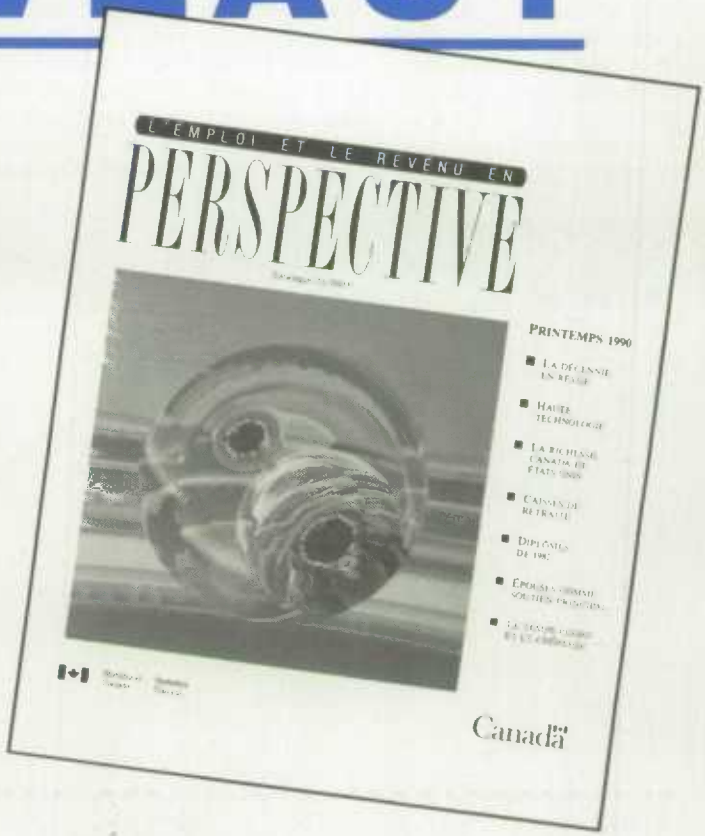

Toute l'information essentielle sur l'emploi et le revenu au Canada dans une nouvelle revue trimestrielle

Si vous avez la responsabilité d'élaborer des stratégies d'emploi, de négocier des contrats de travail, de prévoir les nouvelles tendances du marché ou d'administrer des programmes sociaux, vous ne pouvez pas vous passer de ***L'emploi et le revenu en perspective***.

Cette revue vous renseigne sur tout ce qui se passe dans le domaine de l'emploi... *les employés à temps partiel, les pensions, les changements de l'industrie...* et des revenus... *les disparités salariales entre hommes et femmes, le revenu familial et les habitudes de consommation* et plus encore. Chaque numéro de cette revue trimestrielle comprend :

- *Des **articles de fond***... des analyses détaillées sur des sujets d'importance tels que la croissance du secteur des services, l'absentéisme, les jeunes en quête d'emploi, les familles à faible revenu, les disparités régionales et plus encore!
- *Un **forum***... une tribune pour échanger vos idées et connaître l'opinion des autres chercheurs et lecteurs
- *Des **sources***... un condensé de nouvelles sources d'information, de renseignements et une mise à jour sur les recherches en cours
- *Des **indicateurs clés de l'emploi et du revenu***... plus de soixante indicateurs vous permettant d'analyser les tendances du marché provincial et national grâce à des données sur l'emploi et le chômage, sur les semaines de travail et les taux horaires, sur les revenus par famille, etc.

Ne ratez pas un seul numéro. Abonnez-vous dès aujourd'hui !

Un abonnement à ***L'emploi et le revenu en perspective*** (n° 75-001F au catalogue) coûte 53 $ pour quatre numéros par an au Canada, 64 $ US aux États-Unis et 74 $ US dans les autres pays.

Pour commander, veuillez écrire à Vente des publications, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), K1A 0T6 ou communiquer avec le Centre régional de consultation de Statistique Canada le plus près (voir la liste dans la présente publication).

Pour obtenir votre revue plus rapidement, composez sans frais le

1-800-267-6677

et portez la commande à votre compte VISA ou MasterCard.

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI CHEZ LES FEMMES

par Catherine Shea

L'accroissement ininterrompu de l'effectif féminin sur le marché du travail depuis dix ans a été accompagné de divers changements dans le genre d'emplois qu'occupent les femmes. Malgré ces changements, la grande majorité des femmes travaillant à l'extérieur du foyer demeurent concentrées dans des professions traditionnellement féminines.

En 1989, près des trois quarts (72 %) des femmes actives à l'extérieur du foyer occupaient un emploi de bureau ou travaillaient dans les domaines des services ou de la vente, des soins infirmiers et services de santé connexes ou de l'enseignement. Par contre, seulement 29 % des hommes occupés tenaient un emploi dans ces secteurs.

La proportion de femmes actives dans ces domaines a toutefois légèrement baissé depuis le début des années 80. En effet, la proportion de l'ensemble des femmes actives occupant de tels emplois s'établissait à 77 % en 1982[1].

La majorité des femmes occupent un emploi de bureau

Le travail de bureau représente de beaucoup la catégorie professionnelle la plus importante chez les femmes, puisqu'elle regroupe près du tiers de l'effectif féminin.

1. La manière de répartir les données professionnelles dans le cadre de l'enquête sur la population active a été modifiée en 1984. Cette modification a eu un effet statistique appréciable sur plusieurs groupes de professions mentionnés dans le présent article et, de ce fait, les données de 1982 et de 1989 ne sont pas toujours parfaitement comparables.

En 1989, 31 % des femmes actives étaient des employées de bureau, alors que chez les hommes occupés cette proportion n'atteignait que 6 %.

La proportion de femmes que l'on relève dans la catégorie du travail de bureau a toutefois diminué depuis dix ans. En 1982, 34 % des femmes actives occupaient un emploi de bureau.

Néanmoins, les femmes forment toujours la grande majorité des employés de bureau. Ainsi, elles formaient plus de 80 % de l'effectif de cette catégorie en 1989, ce qui représentait une légère progression par rapport au chiffre de 79 % relevé en 1982.

Autres emplois traditionnels

On relevait aussi d'assez fortes proportions de femmes dans les domaines des services, de la vente, des soins infirmiers et services de santé connexes et de l'enseignement. La proportion globale de femmes travaillant dans ces domaines atteignait 41 % en 1989, comparativement à 23 % chez les hommes occupés.

Parmi les femmes actives à l'extérieur du foyer en 1989, 17 % travaillaient dans le domaine des services, 10 %, dans le domaine de la vente, 9 %, dans le domaine des soins infirmiers et 6 %, dans le domaine de l'enseignement. Cette répartition s'apparente à celle qui avait été observée au début des années 80.

Comme dans le cas du travail de bureau, ces professions conservent un effectif féminin assez important. En 1989, 85 % des personnes assurant les soins infirmiers et les services de santé connexes étaient des femmes. Dans les domaines de l'enseignement, des services et de la vente, les femmes représentaient respectivement 66 %, 57 % et 46 % du personnel. En outre, toutes ces proportions étaient supérieures aux niveaux observés en 1982.

Plus de femmes occupent des postes de gestionnaires et d'administrateurs

Pendant la dernière décennie, il y a eu un accroissement spectaculaire du nombre de femmes occupant des postes de gestionnaires et d'administrateurs. Entre 1982 et 1989, le nombre de femmes a plus que doublé dans ces catégories, de sorte qu'entre 1982 et 1989, la proportion de femmes occupées qui y avaient un emploi est passée de 6 % à 11 %. En raison de cette hausse, la catégorie des postes de direction et d'administration est passée pendant la même période du cinquième au troisième rang compte tenu de l'importance numérique de son effectif féminin.

Cependant, à la fin de la décennie, les femmes n'occupaient que 38 % des postes de gestion et d'administration, bien qu'il s'agisse là d'une augmentation par rapport à la proportion de 29 % enregistrée en 1982.

Les changements touchant la catégorie des postes de direction et d'administration doivent toutefois être interprétés avec circonspection. La modification apportée en 1984 au classement des données sur les professions dans le cadre de l'enquête sur la population active a beaucoup influé sur les chiffres de l'emploi dans cette catégorie. On peut attribuer aux nouvelles définitions des professions jusqu'à 40 % de l'augmentation de la proportion de femmes dans ce groupe. Cependant, même abstraction faite de cette hausse artificielle, on peut dire que l'effectif féminin de cette catégorie a enregistré une forte hausse.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Femmes occupées, selon la catégorie professionnelle, 1989

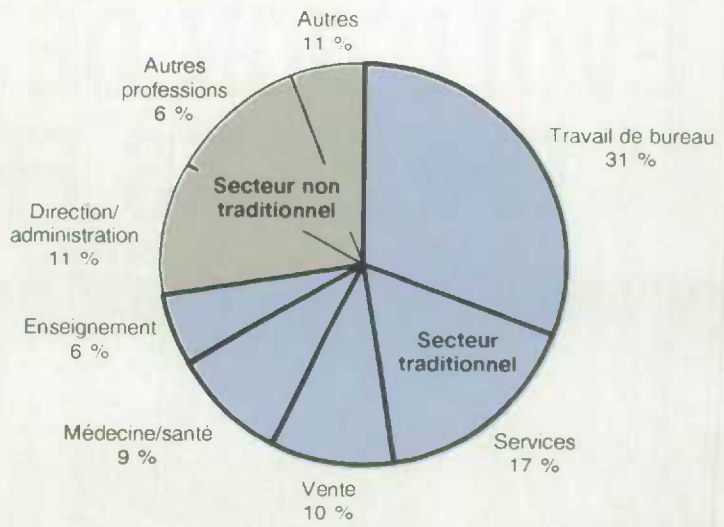

FIGURE: 3

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Pourcentage de femmes dans les catégories professionnelles, 1989

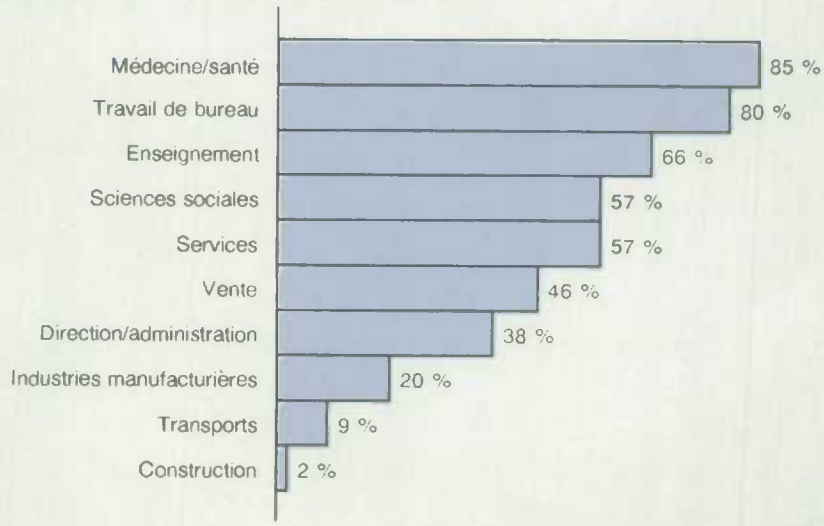

Source : Statistique Canada, publication n° 71-001 au catalogue.

Progression dans d'autres professions

L'effectif féminin a aussi augmenté dans plusieurs autres catégories professionnelles depuis dix ans[2]. À l'exception des professeurs d'universités, le domaine des sciences sociales a par exemple vu son effectif féminin s'accroître de 52 % entre 1982 et 1989. En fait, les femmes représentaient en 1989 plus de la moitié (57 %) de l'effectif total dans ce domaine.

Chez les professionnels de la santé tels que les médecins, la proportion de femmes a aussi beaucoup augmenté. Le nombre de

Femmes occupées, selon le groupe de professions, 1982 et 1989

	Total des femmes occupées		Pourcentage des femmes occupées		Pourcentage des hommes occupés	Proportion (en %) de femmes dans le secteur	
	1982	1989	1982	1989	1989	1982	1989
	milliers				%		
Travail de bureau	1 488	1 680	33,9	30,5	5,9	79,0	80,4
Services	802	938	18,3	17,0	10,3	54,5	56,7
Ventes	445	543	10,1	9,9	9,0	39,8	46,4
Soins infirmiers/services de santé connexes	389	472	8,9	8,6	1,2	85,1	85,4
Enseignement	248	306	5,7	5,6	2,2	64,3	66,1
Direction/administration	262	589	6,0	10,7	13,7	29,2	38,1
Autres professions :							
Sciences sociales	82	125	1,9	2,3	1,3	47,5	57,1
Sciences naturelles/génie/mathématiques	56	88	1,3	1,6	5,3	14,7	19,2
Services diagnostiques/services de la santé	12	25	0,3	0,5	0,7	18,3	33,3
Autres	89	135	2,0	2,5	2,8	34,5	41,0
Secteur primaire	122	121	2,8	2,2	6,7	19,5	20,5
Transformation/usinage	85	102	1,9	1,8	7,7	14,1	15,9
Fabrication/assemblage/réparation de produits	193	231	4,4	4,2	11,7	21,2	22,0
Construction	8	16	0,2	0,3	10,4	1,4	2,2
Transport	24	40	0,5	0,7	6,1	6,0	8,6
Manutention/autres métiers	77	97	1,8	1,8	4,9	19,5	22,2
Total	**4 382**	**5 508**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**41,3**	**44,1**

Sources : Statistique Canada, publications n°s 71-001 et 71-529 au catalogue.

femmes qui oeuvrent dans ces professions a plus que doublé entre 1982 et 1989. Ainsi, en 1989, une personne sur trois (33 %) travaillant dans ces professions était une femme, alors qu'en 1982 cette proportion était de moins d'un cinquième (18 %).

Par ailleurs, la proportion de femmes relevée dans les domaines des sciences naturelles, du génie et des mathématiques n'est toujours que d'un cinquième. En 1989, elle s'établissait à 19 % seulement, mais elle était tout de même en hausse par rapport aux 15 % observés en 1982.

Peu de femmes parmi les cols bleus

La proportion de femmes demeure nettement faible parmi les cols bleus, postes à prédominance traditionnellement masculine. En 1989, les femmes constituaient environ 20 % de l'effectif total du secteur primaire et des industries de la fabrication (transformation, usinage et fabrication de produits), situation qui a peu évolué au cours de la dernière décennie.

Dans les domaines du transport et du bâtiment, les femmes ont toutefois gagné du terrain : en 1989 cependant, elles représentaient respectivement dans ces domaines seulement 9 % et 2 % des effectifs.

2. Pour plus de renseignements sur la présence des femmes dans les professions, voir l'article de Katherine Marshall dans le numéro du printemps 1989 de *Tendances sociales canadiennes*, pages 13-16.

Catherine Shea est rédactrice à *Tendances sociales canadiennes*.

LES FEMMES DANS L'ADMINISTRATION SCOLAIRE

par Sandra Cusson

Les femmes continuent de former la majorité des enseignants dans les écoles publiques, mais elles demeurent sous-représentées dans le personnel administratif de ces écoles, aussi bien au primaire qu'au secondaire. Elles ont toutefois gagné un peu de terrain dans l'administration scolaire depuis les années 70 et, une fois en place, elles ont touché un salaire presque aussi élevé que les hommes qui occupaient un poste semblable.

Peu de femmes dans l'administration scolaire

Les femmes occupent un faible pourcentage des postes administratifs dans les écoles publiques. Ainsi, durant l'année scolaire 1985-1986, les femmes constituaient la majorité des enseignants (57 %), mais 15 % seulement des directeurs et des directeurs adjoints.

Les femmes sont moins nombreuses que les hommes à occuper des postes d'administration, au primaire comme au secondaire. En 1985-1986, elles représentaient 72 % du personnel enseignant au primaire, mais seulement 20 % des directeurs et des directeurs adjoints. Au secondaire, ces proportions étaient respectivement de 35 % et de 9 %.

Faibles gains

Depuis la fin des années 70, la proportion de femmes a légèrement augmenté dans les postes administratifs. En 1985-1986, 17 % des directeurs au primaire étaient des femmes, en hausse par rapport aux 15 % enregistrés en 1979-1980. Durant la même période, la proportion de directrices adjointes dans les écoles primaires est passée de 20 % à 26 %.

Au secondaire, pendant la même période, la proportion est passée de 4 % à 6 % pour les directrices et de 8 % à 12 % pour les directrices adjointes.

Niveau d'instruction comparable, moins d'expérience

Il n'y a pas d'écart sensible dans le niveau d'instruction des administrateurs et des administratrices dans les écoles publiques. Au secondaire, en fait, les femmes qui remplissent des fonctions administratives sont

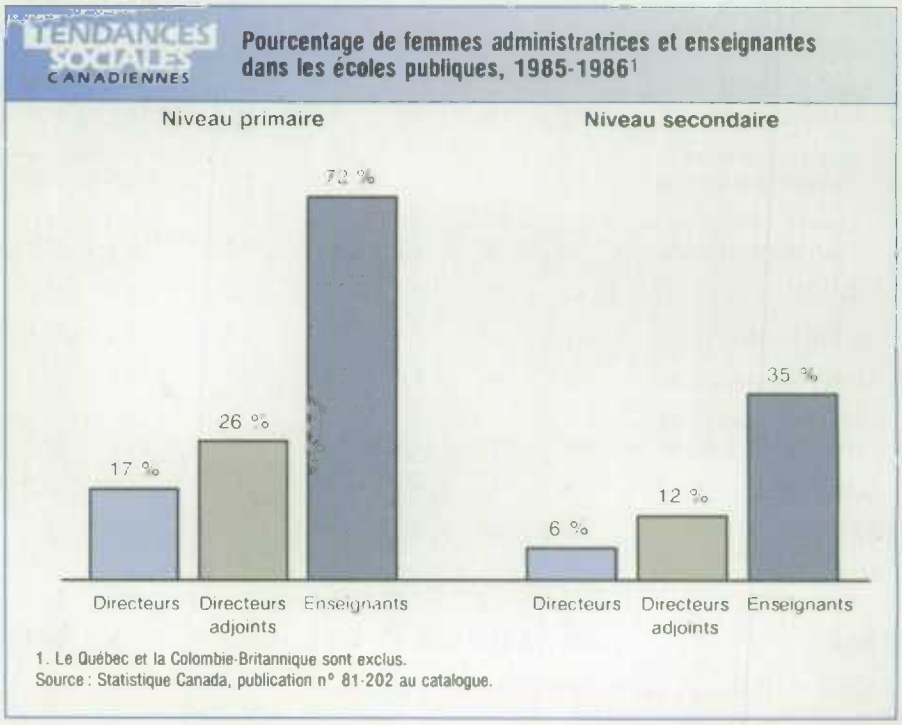

1. Le Québec et la Colombie-Britannique sont exclus.
Source : Statistique Canada, publication n° 81-202 au catalogue.

Les femmes dans l'enseignement

Bien que l'enseignement soit une profession que les femmes dominent depuis longtemps, la proportion de postes qu'elles y occupent a beaucoup varié depuis un siècle.

À l'époque où fut créée la Confédération, les femmes formaient moins de la moitié du personnel à temps plein des écoles publiques canadiennes. Pendant les cinquante années qui ont suivi, les femmes ont pris la quasi-totalité des nouveaux emplois dans l'enseignement, cette profession étant la plus accessible pour les femmes qui voulaient poursuivre une carrière. Aussi, les femmes formaient-elles, en 1920, 83 % du personnel enseignant.

Depuis, la proportion de femmes a diminué, en raison principalement de l'entrée d'un assez grand nombre d'hommes dans l'enseignement. En 1980, la proportion d'enseignantes à temps plein dans les écoles publiques n'était plus que de 55 %. Ce pourcentage est resté assez stable de 1980 à 1985, période durant laquelle on a observé une baisse du nombre d'enseignants des deux sexes. En 1985, le nombre d'hommes et de femmes dans l'enseignement avait baissé de 4 % et de 3 % respectivement par rapport à 1980.

Au chapitre des diplômes et de l'expérience, il y a plusieurs différences entre les enseignants et les enseignantes des écoles publiques.

Les enseignantes, au primaire, ont en général moins de diplômes que les enseignants, mais elles ont à peu près le même nombre d'années d'expérience.

En 1985-1986, 69 % des institutrices détenaient au moins un baccalauréat, contre 90 % des hommes. En outre, seulement 5 % des enseignantes, au primaire, détenaient une maîtrise ou un doctorat, comparativement à 16 % de leurs collègues masculins.

En 1985-1986, les femmes et les hommes enseignant dans les écoles primaires publiques avaient en moyenne, dans chaque cas, environ 13,5 années d'expérience. Toutefois, une proportion un peu moins élevée d'enseignantes (63 %) que d'enseignants (70 %) avaient au moins douze années d'expérience.

Dans l'enseignement secondaire, une plus forte proportion de femmes que d'hommes ont un diplôme universitaire. Pour ce niveau toutefois, les femmes sont moins susceptibles que les hommes d'avoir un diplôme d'études supérieures et elles ont en général moins d'années d'expérience. En 1985-1986, 94 % des femmes enseignant au secondaire avaient au moins un baccalauréat, contre 90 % des hommes; mais 11 % seulement d'entre elles détenaient une maîtrise ou un doctorat, comparativement à 17 % chez les hommes.

En 1985-1986, les femmes enseignant au secondaire avaient en moyenne douze années d'expérience, comparativement à quinze années pour les hommes. La même année, la proportion d'enseignantes comptant plus de douze années d'expérience au secondaire était aussi beaucoup plus faible que pour les enseignants : 58 % en comparaison de 77 %.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Personnel à temps plein dans les écoles publiques, selon le sexe, 1867-1985

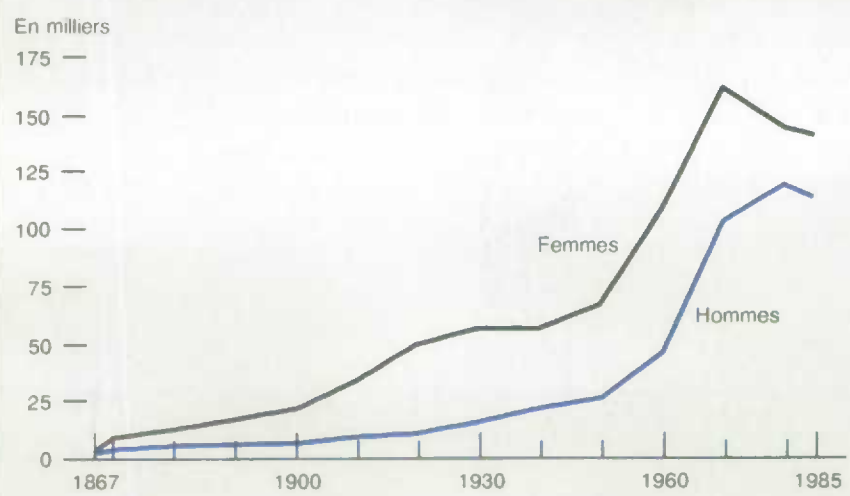

Source : Statistique Canada, Division de l'éducation, de la culture et du tourisme.

un peu plus nombreuses que les hommes à posséder un diplôme d'études supérieures. En 1985-1986, 46 % des femmes occupant un poste d'administration au secondaire détenaient une maîtrise ou un doctorat, contre 43 % des hommes. Au primaire, par contre, une proportion un peu plus importante d'hommes que de femmes avaient fait des études supérieures : en 1985-1986, 46 % des administrateurs avaient une maîtrise ou un doctorat, comparativement à 41 % des administratrices.

Par ailleurs, les administratrices ont en général moins d'années d'expérience que leurs collègues masculins dans le milieu scolaire : en 1985-1986, les femmes avaient en moyenne environ trois années d'expérience de moins que les hommes, au primaire comme au secondaire.

Traitements à peu près égaux

Les traitements des femmes et des hommes occupant des postes d'administration dans les écoles publiques sont à peu près égaux. Au primaire en 1985-1986, le traitement annuel moyen des directrices ayant au moins douze années d'expérience correspondait à 96 % de celui des hommes possédant la même expérience. Au secondaire, la même année, cette proportion s'établissait à 97 %.

L'écart salarial entre les administrateurs et les administratrices scolaires était moins grand en 1985-1986 qu'au début des années 70. En 1972-1973, le salaire moyen des directrices ayant au moins douze années d'expérience représentait 91 % de celui des directeurs au primaire et 88 % au secondaire.

Par ailleurs, s'il n'y a que de légers écarts dans les traitements des directeurs et des directrices ayant une longue expérience dans le milieu scolaire, ces différences disparaissent complètement pour les directeurs et les directrices qui ont moins de douze années d'expérience.

Différences selon la taille de l'école

Au primaire, les femmes sont plus susceptibles d'occuper un poste d'administration dans une petite école que dans une grande. Au secondaire, c'est l'inverse.

En 1985-1986, les femmes représentaient 35 % des directeurs et des directeurs adjoints dans les écoles primaires de moins de 100 élèves, mais 20 % seulement dans les écoles de plus de 100 élèves.

Au secondaire, elles formaient 15 % des administrateurs dans les écoles de 1 000 élèves ou plus, 12 % dans les écoles de 400 à 1 000 élèves et 10 % dans les écoles de moins de 400 élèves.

Sandra Cusson est analyste à la Direction de la statistique démographique et du recensement, à Statistique Canada.

Deux décennies de changement !

Portrait statistique des femmes au Canada constitue le recueil le plus vaste qui soit sur l'évolution du rôle et du mode de vie des Canadiennes d'aujourd'hui !

Cette publication réunit 20 années de données démographiques, économiques, culturelles et sociales sur les femmes (comparées avec celles des hommes) et comprend des textes concis, 190 tableaux et 65 graphiques en couleur.

Que vous planifiiez des politiques sociales, élaboriez des stratégies de marketing ou que vous étudiiez les questions qui touchent les femmes, **Portrait statistique des femmes au Canada** vous permettra d'accéder rapidement aux renseignements qui vous intéressent.

Portrait statistique des femmes au Canada (n° 89-503 F au cat.) coûte 35 $ au Canada et 42 $ US à l'étranger.

Faites parvenir votre commande à Vente des publications, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), K1A 0T6 ou communiquez avec le Centre régional de consultation de Statistique Canada le plus près (voir la liste figurant dans la présente publication).

Pour un service plus rapide, télécopiez votre commande au 1-613-951-1584. Ou composez le numéro sans frais 1-800-267-6677 et utilisez votre carte VISA ou MasterCard.

LES OCCUPANTS DES LOGEMENTS COOPÉRATIFS

par Mary Anne Burke

Le Programme fédéral des coopératives d'habitation a été mis sur pied à l'intention des Canadiens à revenu faible et moyen. Il vise à leur permettre d'accéder collectivement à la propriété même s'ils n'ont pas le capital normalement nécessaire pour acheter une propriété privée et de bénéficier de la sécurité que n'offre pas la location. Un des principaux buts du programme est de réunir, au sein de coopératives, des personnes de milieux socio-économiques différents, pour éviter de créer les ghettos urbains caractéristiques de certains ensembles de logements sociaux.

Bien qu'il y ait une concentration de ménages canadiens à revenu faible et moyen dans les logements coopératifs, les occupants de ces logements se caractérisent par leur hétérogénéité quant au revenu, à leur nature, au type de famille qu'ils représentent, à l'âge, au niveau de scolarité et à la profession. En 1986, les Canadiens les plus susceptibles d'avoir des difficultés à accéder à la propriété étaient bien représentés dans ce type d'habitation : notamment, les jeunes familles, celles comprenant de jeunes enfants, les familles monoparentales, celles dont le chef est une femme, les familles à faible revenu, les immigrants récents, les membres des minorités visibles, les personnes à faible revenu et les femmes âgées de plus de 55 ans vivant seules. Même si une plus grande proportion des ménages occupant des logements coopératifs ne dépassaient pas leurs possibilités financières, comparativement aux ménages locataires, il n'en reste pas moins que certains d'entre eux consacraient au logement une part importante de leur revenu.

Logement familial

Les logements coopératifs sont occupés en majorité par des familles : près des trois quarts (72 %), en 1986, contre 54 % des logements loués et 84 % des logements occupés par leur propriétaire. Les ménages non familiaux occupaient seulement 27 % des logements coopératifs, contre 45 % des logements loués et 15 % des logements occupés par leur propriétaire.

Une population plus jeune

Les occupants des logements coopératifs sont en général relativement jeunes. En 1986, 65 % d'entre eux avaient moins de 45 ans, comparativement à 62 % des locataires et à 45 % des propriétaires. À l'autre extrémité de l'échelle des âges, 13 % des occupants de logements coopératifs étaient âgés d'au moins 65 ans, comparativement à 17 % des locataires et à 19 % des propriétaires.

Davantage de familles monoparentales

Les familles monoparentales occupent une forte proportion des logements coopératifs. En 1986, 30 % des familles occupant ce type de logement rentraient dans cette catégorie, comparativement à 24 % des familles locataires et à seulement 8 % des familles propriétaires.

Les chefs de familles monoparentales sont en majorité des femmes qui choisissent plutôt des logements coopératifs. En 1986, les familles monoparentales où le chef était une femme occupaient 92 % de ces logements, comparativement à 88 % des logements loués et à 67 % des logements occupés par leur propriétaire.

Ces femmes chefs de famille occupant des logements coopératifs étaient plus jeunes que leurs homologues locataires et propriétaires. En 1986, 77 % étaient âgés de moins de 44 ans, comparativement à 75 % des locataires et à seulement 41 % des propriétaires.

Davantage de familles avec enfants

Les familles occupant des logements coopératifs sont plus susceptibles d'être des familles avec enfants que les autres familles canadiennes. Alors qu'en 1986, 69 % des familles époux-épouse occupant ce type de logement avaient des enfants au foyer, les pourcentages correspondants atteignaient 51 % chez leurs homologues locataires et 66 % chez les propriétaires.

Toutefois, les logements coopératifs abritent un nombre relativement faible de familles nombreuses. Cette situation pourrait être due en partie à la jeunesse de cette population ainsi qu'aux petites dimensions de ces logements en général. En effet, en 1986, 12 % seulement des familles époux-épouse occupant des logements coopératifs avaient trois enfants ou plus, comparativement à 20 % des locataires et à 16 % des propriétaires. De même, dans ce type de logement, les familles nombreuses monoparentales étaient moins courantes.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Genre de ménage, selon le mode d'occupation, 1986

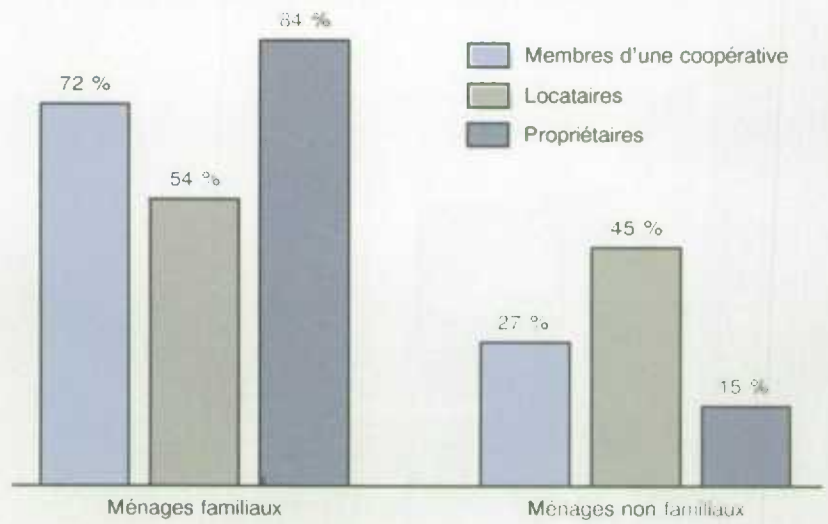

Source : Statistique Canada, recensement du Canada de 1986.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Proportion de familles monoparentales, selon le mode d'occupation, 1986

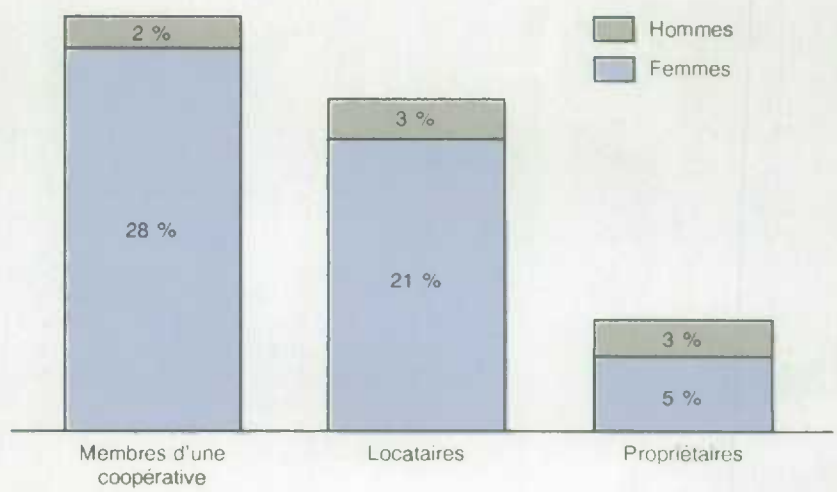

Sources : Statistique Canada, publication n° 93-107 au catalogue et recensement du Canada de 1986.

Seulement 9 % des parents seuls habitant des logements coopératifs avaient trois enfants ou plus, comparativement à 13 % des locataires et à 14 % des propriétaires.

On trouve dans les logements coopératifs des enfants plus jeunes que dans les logements privés, mais environ du même âge que dans les logements loués. En 1986, 71 % des enfants de la première catégorie et 70 % des enfants de la dernière étaient âgés de moins de 15 ans, comparativement à 58 % des enfants habitant un logement privé. Par ailleurs, 17 % des enfants occupant un logement coopératif étaient âgés de 18 ans ou plus, comparativement à 19 % de ceux occupant un logement loué et à 27 % de ceux occupant un logement privé.

Les femmes vivant seules

La plupart des personnes vivant seules sont des femmes, situation d'autant plus visible dans les logements coopératifs. En 1986, 67 % des personnes y vivant seules étaient des femmes, comparativement à 59 % des femmes seules locataires et des femmes seules propriétaires. Cette tendance s'accentue avec l'âge. Par exemple, les femmes âgées de 55 à 64 ans représentaient 81 % des personnes vivant seules dans des logements coopératifs, comparativement à 63 % des locataires et des propriétaires dans la même situation. Dans le groupe d'âge des 65 ans ou plus, les chiffres étaient de 83 % chez les occupants de logements coopératifs, de 81 % chez les locataires et de 74 % chez les propriétaires.

Davantage d'immigrants

Un pourcentage relativement élevé des membres de coopératives d'habitation sont des immigrants. En 1986, près d'un quart (24 %) des personnes occupant des logements coopératifs étaient des immigrants qui représentaient 16 % de la population canadienne.

Un grand nombre des immigrants habitant des logements coopératifs sont arrivés au Canada depuis peu et ont adopté ce mode d'habitation après une période initiale d'acculturation. En 1986, 23 % de ces immigrants demeuraient au Canada depuis quatre ou huit ans, alors qu'il en allait de même chez 12 % de l'ensemble des immigrants. De plus, 39 % de ces immigrants étaient installés au Canada depuis huit à dix-huit ans, comparativement à 31 % de l'ensemble des immigrants. En fait, 70 % des immigrants habitant des logements coopératifs étaient arrivés au Canada après 1967; le pourcentage correspondant pour l'ensemble des immigrants s'élevait à 49 % seulement. En proportion, davantage d'immigrants occupant des logements coopératifs étaient originaires d'Asie, d'Amérique du Sud et des Caraïbes que d'ailleurs, ce qui correspond aux récents mouvements migratoires en provenance de ces pays, alors qu'avant cette date les immigrants étaient surtout des Européens.

Comparativement à l'ensemble du Canada, en 1986, les logements coopératifs abritaient deux fois la proportion d'immigrants en provenance de l'Amérique du Sud (8 % contre 4 %), et de plus fortes proportions d'immigrants en provenance des Caraïbes et des Bermudes (8 % contre 5 %), de l'Afrique (5 % contre 3 %) et des pays d'Asie, mis à part l'Inde (17 % contre 14 %).

Répartition en pourcentage des enfants vivant au foyer, selon l'âge des enfants et selon le mode d'occupation du logement, 1986

Âge des enfants	Propriétaires de logements coopératifs	Locataires	Propriétaires de logements privés
		%	
De moins de 6 ans	31	33	22
De 6 à 14 ans	40	37	36
De 15 à 17 ans	12	11	13
De 18 à 24 ans	13	14	21
De 25 ans ou plus	4	5	7
Total	**100**	**100**	**100**

Source : Statistique Canada, recensement du Canada de 1986.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Niveau de scolarité des soutiens de ménage, selon le mode d'occupation, 1986

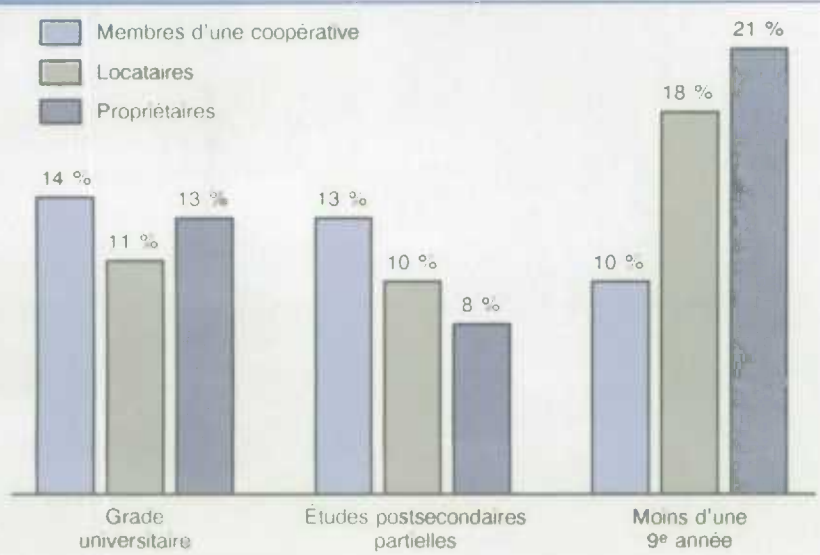

Source : Statistique Canada, recensement du Canada de 1986.

Les groupes minoritaires

Les personnes ayant une incapacité physique ont été l'un des principaux groupes minoritaires à profiter des coopératives d'habitation. En 1989, 362 coopératives comprenaient près de 1 500 logements (2,4 % de tous les logements coopératifs) comportant des installations spéciales destinées aux personnes en fauteuil roulant.

D'autres groupes minoritaires sont également représentés dans ce type de logement. Proportionnellement plus de Canadiens de race noire et de Canadiens venant de Chine et de l'Asie du Sud préfèrent les logements coopératifs aux logements traditionnels. En 1986, de tous les occupants de logements coopératifs, 3 % étaient noirs, 3 % aussi, d'origine chinoise et 2 %, d'origine sud-asiatique. Par comparaison, chacun de ces groupes représentait seulement 1 % de l'ensemble de la population canadienne.

Niveau de scolarité

Le niveau de scolarité des occupants de logements coopératifs est plus élevé que celui des locataires ou des propriétaires. En 1986, 14 % d'entre eux détenaient un

diplôme universitaire, comparativement à 11 % des locataires et à 13 % des propriétaires. De plus, 13 % avaient fait des études postsecondaires partielles, comparativement à 10 % des locataires et à 8 % des propriétaires. Par ailleurs, 10 % des occupants de logements coopératifs avaient moins de neuf ans de scolarité, comparativement à 18 % des locataires et à 21 % des propriétaires.

Étant donné que le niveau de scolarité des jeunes est généralement plus élevé que celui de leurs aînés, la jeunesse des occupants de logements coopératifs peut expliquer en partie cet écart. Toutefois, on observe certaines différences dans tous les groupes d'âge. Par exemple, parmi les jeunes âgés de moins de 25 ans, 1 % seulement des occupants de logements coopératifs avaient moins de neuf ans de scolarité, comparativement à 3 % des locataires et à 5 % des propriétaires. De même, 26 % des occupants de logements coopératifs âgés de 65 à 74 ans avaient fréquenté l'école moins de neuf ans, comparativement à 43 % des locataires et à 40 % des propriétaires du même groupe d'âge.

Population active plus nombreuse

Les occupants de logements coopératifs sont proportionnellement plus nombreux à être actifs que l'ensemble des Canadiens. En 1986, 70 % des membres de coopératives d'habitation âgés de 15 ans ou plus l'étaient, contre 66 % de toute la population canadienne.

Par ailleurs, les taux de chômage des membres de coopératives d'habitation sont légèrement plus élevés que ceux observés chez les autres Canadiens. En 1986, 12 % des occupants de logements coopératifs étaient en chômage, comparativement à 10 % de l'ensemble de la population active canadienne. Étant donné que les taux de chômage ont tendance à être plus élevés parmi les groupes d'âge plus jeunes, la jeunesse des occupants pourrait expliquer en partie cette différence.

Davantage de parents actifs

Par rapport aux familles propriétaires et locataires, un nombre proportionnellement plus élevé de conjoints dans les familles occupant des logements coopératifs font partie de la population active. En 1986, les deux conjoints étaient actifs dans 63 % des familles époux-épouse occupant ce type de logement, contre 57 % dans les familles locataires et 53 % dans les familles propriétaires.

Les différences de taux d'activité étaient même plus marquées chez les parents seuls. Dans les logements coopératifs, 79 % de l'ensemble des parents seuls étaient actifs en 1986, comparativement à seulement 60 % de leurs homologues locataires et à 63 % des propriétaires.

Profession

Tout comme les locataires et les propriétaires, les ménages occupant des logements coopératifs ont des professions diverses parmi lesquelles le travail de bureau revient le plus souvent. Le fait n'est pas surprenant, étant donné que les femmes, qui ont toujours dominé dans ce secteur, occupent une grande proportion des logements coopératifs.

En 1986, 17 % des ménages occupant des logements coopératifs étaient des employés de bureau, comparativement à 12 % des locataires et à 7 % des propriétaires. Les gestionnaires viennent immédiatement après. En 1986, 15 % des occupants de logements coopératifs étaient compris dans ce groupe, comparativement à 13 % des ménages locataires et à 12 % des ménages propriétaires.

Viennent ensuite les groupes professionnels suivants : professions libérales (8 %), services (8 %) et fabrication (7 %), puis vente (5 %), transformation (4 %), bâtiment (3 %) et secteur primaire (1 %).

Revenu

Le revenu d'un grand nombre de ménages occupant des logements coopératifs est inférieur au seuil de faible revenu établi par Statistique Canada. En 1985, 25 % des ménages familiaux et 40 % des personnes seules occupant ces logements touchaient un faible revenu, comparativement à 33 % des familles et à 41 % des personnes seules locataires, et à 10 % des familles et à 32 % des personnes seules propriétaires de leur logement.

Toutefois, les personnes à faible revenu occupant des logements coopératifs sont bien intégrées à tous les autres groupes socio-économiques. En 1985, le revenu de 42 % des ménages occupant ce type de logement s'établissait à moins de 20000 $, comparativement à 50 % des ménages locataires et à 30 % des ménages propriétaires. Par ailleurs, le revenu de 38 % des ménages occupant des logements coopératifs s'établissait entre 20000 $ et 39999 $, comparativement à 34 % des ménages locataires et propriétaires. Les revenus dépassaient 40000 $ chez 21 % des ménages occupant des logements coopératifs, comparativement à 16 % chez les locataires et à 44 % chez les propriétaires.

Le revenu est étroitement lié à l'étape du cycle de vie et au type de ménage. Les personnes situées à l'une ou l'autre extrémité de l'échelle des âges ont tendance à avoir les revenus les plus faibles. Les femmes vivant seules et les familles monoparentales, en particulier celles dont le chef est une femme, touchent généralement elles aussi de faibles revenus. Dans les logements coopératifs, la répartition du revenu selon l'âge et selon le genre de ménage suit la tendance prévue, c'est-à-dire que le revenu est légèrement supérieur à celui des locataires, mais inférieur à celui des ménages propriétaires, à une exception près. En effet, le revenu des personnes seules occupant des logements coopératifs est généralement inférieur à celui des personnes de cette catégorie locataires ou propriétaires de leur logement. Par exemple, le revenu de 92 % des personnes seules âgées de moins de 25 ans occupant un logement coopératif est inférieur à 20000 $, comparativement à 84 % des locataires et à 65 % des propriétaires dans la même situation. De même, le revenu de 80 % des personnes seules âgées de 55 à 64 ans occupant un logement coopératif (habituellement des femmes) était inférieur à 20000 $, comparativement à 72 % des locataires et à 62 % des propriétaires dans la même situation.

Logement coopératif

En 1973, le gouvernement fédéral a créé officiellement le Programme fédéral des coopératives d'habitation, au moment où il a modifié la Loi nationale sur le logement en vue d'autoriser les prêts hypothécaires pour les logements coopératifs.

En 1989, on comptait près de 61000 unités de logement dans 1560 coopératives d'habitation à possession continue et à but non lucratif constituées en vertu des programmes d'habitation fédéraux et provinciaux. S'il y a progrès par rapport à 1981 (23000 unités) et surtout par rapport à 1973 (2000 seulement), les logements coopératifs ne représentaient toujours en 1989 que 0,6 % seulement de tous les logements au Canada.

L'essor de ce mode de logement est traité de façon plus détaillée dans l'article de Mary Anne Burke intitulé « Le logement coopératif : un troisième mode d'occupation », qui a paru dans le numéro de printemps 1990 de *Tendances sociales canadiennes*.

Logement abordable

Les ménages qui consacrent au moins 30 % de leur revenu au logement pourraient ne pas avoir les moyens d'habiter le logement qu'ils occupent. Toutefois, ceux qui vivent dans un logement coopératif ont moins de chances d'être dans cette situation que les locataires. En fait, le pourcentage du revenu de ces ménages consacré au logement se rapproche davantage de celui des propriétaires que de celui des locataires. En 1986, 18 % seulement des ménages unifamiliaux occupant un logement coopératif dépensaient plus de 30 % de leur revenu pour le logement, comparativement à 30 % des locataires et à 12 % des propriétaires.

Remarques sur les données

Les données de cette étude sont tirées du recensement du Canada de 1986. On a utilisé les codes postaux individuels pour repérer les occupants de logements coopératifs. En tout, 19980 logements, ce qui représente 41 % des logements coopératifs relevés en 1986, ont fait l'objet de l'étude. Les coopératives d'habitation choisies étaient, pour la plupart, des coopératives importantes, urbaines, situées principalement en Ontario et à l'ouest de cette province.

Ont été exclues la plupart des petites coopératives rurales dispersées sur tout le territoire parce qu'elles n'ont pu être identifiées par le code postal. Étant donné que la majorité des coopératives d'habitation des provinces de l'Atlantique et du Québec répondent à cette description, elles ont en grande partie été exclues de cette étude.

Afin de réduire le biais découlant de cette exclusion, les données ont été pondérées en fonction de la répartition, selon la province, des coopératives d'habitation au Canada.

Répartition en pourcentage des soutiens de ménage, selon la profession et selon le mode d'occupation du logement, 1986

	Propriétaires de logements coopératifs	Locataires	Propriétaires de logements privés
		%	
Professions libérales	8	7	13
Gestion	15	13	12
Travail de bureau	17	12	7
Vente	5	6	6
Services	8	10	6
Secteur primaire	1	2	4
Transformation	4	4	6
Fabrication	7	6	7
Bâtiment	3	4	7
Autres	32	36	32
Total	**100**	**100**	**100**

Source : Statistique Canada, recensement du Canada de 1986.

Mary Anne Burke est directrice adjointe de *Tendances sociales canadiennes*.

DÉCLIN DU NOMBRE D'ENFANTS

par Mary Sue Devereaux

La majorité des familles canadiennes[1] ont des enfants à la maison, mais le nombre d'enfants par famille a, quant à lui, diminué depuis une vingtaine d'années. Plus exactement, la proportion de familles époux-épouse comptant trois enfants ou plus a nettement baissé, tandis qu'on relevait une augmentation relative du pourcentage de familles ayant un ou deux enfants de même qu'un accroissement de la proportion de couples sans enfants à la maison.

Cette tendance des familles à être moins nombreuses n'est pas récente. En fait, la diminution de la taille des familles s'inscrit dans une tendance à long terme qui a commencé au début du siècle, bien que le mouvement ait été momentanément inversé pendant la période du baby-boom (au cours des années 50 et 60).

Moins de familles nombreuses

Un des aspects les plus frappants du changement dans la composition de la famille est la baisse de la proportion de familles ayant beaucoup d'enfants. En 1986, seulement 14 % des familles époux-épouse avaient trois enfants ou plus à la maison, chiffre qui représente un recul considérable par rapport aux 32 % observés en 1966.

La baisse a été particulièrement marquée chez les familles de cinq enfants ou plus. En 1986, seulement 1 % des familles époux-épouse avaient ce nombre d'enfants à la maison, comparativement à 9 % en 1966.

La diminution du pourcentage de familles comptant au moins trois enfants s'est produite indépendamment de l'âge du père. Elle a été le plus marquée chez les familles dans lesquelles le père était âgé de moins de 35 ans. En 1986, 10 % de ces familles avaient trois enfants ou plus; vingt ans plus tôt, cette proportion atteignait 28 %.

Plus de petites familles

Depuis les années du baby-boom, les familles n'ayant qu'un ou deux enfants à la maison sont beaucoup plus fréquentes. En 1986, 22 % des familles époux-épouse avaient un seul enfant et 27 % en avaient deux. Les chiffres correspondants étaient respectivement de 18 % et de 21 % en 1966.

En tenant compte de l'âge du mari, la hausse de la proportion de petites familles s'est produite dans tous les groupes d'âge, mais elle a été la plus forte parmi les familles où le mari était âgé entre 35 et 44 ans. En 1986, 61 % de ces familles avaient un ou deux enfants, alors que cette proportion atteignait 37 % en 1966.

Pas d'enfants à la maison

Le pourcentage de familles sans enfants à la maison a aussi augmenté pendant les deux dernières décennies. Des 29 % de familles époux-épouse qu'elle représentait en 1966, cette proportion était passée à 37 % en 1986.

La catégorie des familles sans enfants à la maison comprend les couples qui ont choisi de ne pas avoir d'enfants, les jeunes couples qui n'ont pas encore eu d'enfants et les couples plus âgés qui ont atteint le stade du nid vide.

Le pourcentage de couples sans enfants a augmenté dans tous les groupes d'âge, mais particulièrement chez les plus jeunes. La proportion de couples où le mari était âgé de moins de 35 ans et qui étaient sans enfants est passée de 21 % à 36 % entre 1966 et 1986.

Pendant la même période, la proportion de familles sans enfants à la maison est passée de 8 % à 13 % chez les couples où le mari était âgé entre 35 et 44 ans et de 19 % à 23 % chez ceux où le mari était âgé entre 45 et 54 ans.

Les familles les moins susceptibles d'avoir des enfants à la maison sont celles où le mari est âgé de 55 ans ou plus. En 1986, 69 % des familles où le mari appartenait à ce groupe d'âge n'avaient pas d'enfants à la maison; cette proportion ne représentait qu'une faible augmentation par rapport à la proportion de 67 % observée en 1966.

Différences marquées entre les provinces

Le nombre d'enfants par famille époux-épouse varie selon la province. Les familles sont, de façon générale, plus susceptibles d'être nombreuses dans la région de l'Atlantique, tandis qu'en Colombie-Britannique, il y a une plus forte proportion de familles sans enfants à la maison.

En 1986, c'est à Terre-Neuve et à l'Île-du-Prince-Édouard que la proportion de familles comptant au moins trois enfants à la maison était le plus élevée : 24 % et 21 % respectivement. Les chiffres étaient également assez élevés au Nouveau-Brunswick (17 %) et en Nouvelle-Écosse (16 %).

La Saskatchewan comptait aussi un fort pourcentage de familles nombreuses. En 1986, 18 % des familles époux-épouse de cette province avaient au moins trois enfants.

D'autre part, seulement 13 % des familles du Québec et 12 % de celles de la Colombie-Britannique avaient trois enfants ou plus.

1. Une famille est composée d'un mari et d'une épouse, avec ou sans enfants jamais mariés vivant à la maison, ou d'une mère ou d'un père seul avec un ou plus d'un enfant jamais marié vivant à la maison. Les autres personnes apparentées qui habitent le même logement ne sont pas comptées dans la famille ainsi définie.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Familles époux-épouse selon le nombre d'enfants à la maison, 1941-1986[1]

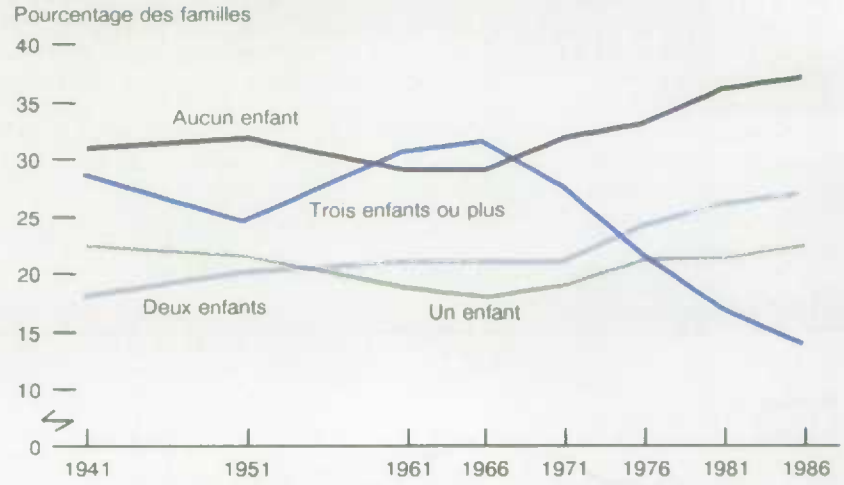

1. Les données pour la période 1941-1966 comprennent seulement les enfants âgés de moins de 25 ans.
Source : Statistique Canada, recensement du Canada de 1986.

Familles époux-épouse, selon le nombre d'enfants à la maison et l'âge du mari, 1966 et 1986

Âge du mari	Nombre d'enfants							
	Aucun		Un		Deux		Trois ou plus	
	1966	1986	1966	1986	1966	1986	1966	1986
	%							
De moins de 35 ans	21	36	25	26	26	28	28	10
De 35 à 44 ans	8	13	12	17	25	44	55	26
De 45 à 54 ans	19	23	20	26	23	31	38	20
De 55 ans ou plus	67	69	16	19	8	8	8	4
Total	**29**	**37**	**18**	**22**	**21**	**27**	**32**	**14**

Source : Statistique Canada, recensement du Canada.

Naissances

La baisse du nombre de familles nombreuses reflète l'évolution de la fécondité depuis un quart de siècle.

Le nombre annuel de naissances est passé de près de 480 000, à la fin des années 50 et au début des années 60, à 373 000 en 1986.

Le nombre de naissances par femme parmi celles âgées entre 15 et 49 ans a enregistré une baisse plus forte encore. De 3,9 en 1959, il était tombé à 1,7 en 1986. En fait, depuis 1972, le taux de fécondité au Canada demeure inférieur au taux de renouvellement de 2,1.

Cette baisse de la fécondité est particulièrement visible si l'on considère la proportion de naissances qui sont pour la mère son troisième accouchement au moins. En 1986, seulement 21 % des naissances constituaient au moins un troisième accouchement. En comparaison, cette part atteignait 52 % en 1960.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Naissances par femme âgée entre 15 et 49 ans, 1941-1986

Source : Statistique Canada, publication n° 84-205 au catalogue.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Proportion de familles époux-épouse comptant trois enfants ou plus, selon la province, 1986

Source : Statistique Canada, recensement du Canada de 1986.

Dans les autres provinces, la proportion s'élevait à environ 15 %.

Les couples sans enfants à la maison étaient le plus fréquents en Colombie-Britannique, où ils représentaient 43 % des familles époux-épouse. Ce chiffre était également assez élevé au Manitoba et en Saskatchewan (39 % dans les deux cas). À l'opposé, Terre-Neuve détenait la plus faible proportion de couples sans enfants à la maison, celle-ci n'atteignant que 24 %.

Familles monoparentales

Les familles monoparentales ont tendance à compter moins d'enfants que les familles époux-épouse ayant des enfants. En 1986, plus de la moitié (57 %) des familles monoparentales avaient un seul enfant, tandis que chez les familles époux-épouse ayant des enfants, cette proportion était d'environ un tiers (35 %).

Quand il y a plus d'un enfant à la maison, on observe la tendance contraire : en 1986, 30 % des familles monoparentales avaient deux enfants à la maison, comparativement à 43 % des familles époux-épouse ayant des enfants. La même année, 13 % des familles monoparentales avaient trois enfants ou plus à la maison, tandis que chez les familles époux-épouse, cette proportion était de 23 %.

Mary Sue Devereaux est rédactrice en chef à *Tendances sociales canadiennes*.

INDICATEURS SOCIAUX

	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
POPULATION								
Canada, 1er juin (en milliers)	24 583,1	24 787,2	24 978,2	25 165,4	25 353,0	25 617,3	25 909,2	26 223,2
Croissance annuelle (%)	1,0	0,8	0,8	0,7	0,7	1,0	1,1	1,2
Immigration[1]	134 920	105 286	87 504	84 062	88 051	125 696	152 285	161 024
Émigration[1]	45 338	50 249	48 826	46 252	44 816	51 040	40 528	37 314
FAMILLE								
Taux de natalité (pour 1000 habitants)	15,1	15,0	15,0	14,8	14,7	14,4	14,5	*
Taux de nuptialité (pour 1000 habitants)	7,6	7,4	7,4	7,3	6,9	7,1	7,2	*
Taux de divorce (pour 1000 habitants)	2,9	2,8	2,6	2,4	3,1	3,4	3,1	*
Nombre de familles touchées par le chômage (en milliers)	984	1 066	1 039	990	915	872	789	776
POPULATION ACTIVE								
Niveau total de l'emploi (en milliers)	10 618	10 675	10 932	11 221	11 531	11 861	12 244	12 486
- secteur des biens (en milliers)	3 376	3 317	3 404	3 425	3 477	3 553	3 693	3 740
- secteur des services (en milliers)	7 242	7 359	7 528	7 796	8 054	8 308	8 550	8 745
Nombre total de chômeurs (en milliers)	1 308	1 434	1 384	1 311	1 215	1 150	1 031	1 018
Taux de chômage (%)	11,0	11,8	11,2	10,5	9,5	8,8	7,8	7,5
Emploi à temps partiel (%)	14,4	15,4	15,3	15,5	15,5	15,2	15,4	15,1
Taux d'activité des femmes (%)	51,7	52,6	53,6	54,6	55,3	56,4	57,4	57,9
Taux de syndicalisation (en % du nombre de salariés)	33,3	35,7	35,1	34,4	34,1	33,3	*	*
REVENU								
Revenu familial médian	30 110	30 986	32 739	34 736	36 858	38 851	41 238	*
Pourcentage des familles à faible revenu	12,6	13,8	13,9	12,6	11,8	11,3	10,5	*
Gains tirés d'un emploi à temps plein par les femmes en pourcentage de ceux tirés d'un emploi à temps plein par les hommes	64,0	64,6	65,6	64,9	65,8	65,9	65,3	*
ÉDUCATION								
Effectifs des niveaux primaire et secondaire (en milliers)	4 994,0	4 974,9	4 946,1	4 927,8	4 938,0	4 972,9	5 024,1	*
Effectifs à temps plein du niveau postsecondaire (en milliers)	722,0	766,7	782,8	789,8	796,9	805,4	817,1	836,6[p]
Nombre de doctorats décernés	1 713	1 821	1 878	2 000	2 218	2 384	2 415	*
Dépenses publiques en matière d'éducation - en % du PIB	6,2	6,2	5,8	6,0	5,9	5,6	5,4	*
SANTÉ								
Pourcentage des décès attribuables aux maladies cardio-vasculaires								
- hommes	44,4	43,8	42,8	41,7	41,4	40,5	39,5	*
- femmes	48,3	47,2	46,6	45,3	44,9	44,0	43,4	*
Pourcentage des décès attribuables au cancer - hommes	23,9	24,4	25,5	25,4	25,9	26,4	27,0	*
- femmes	24,2	24,8	25,5	25,7	25,5	26,1	26,4	*
Dépenses publiques en matière de santé - en % du PIB	5,8	6,0	5,7	5,7	6,1	5,9	5,9	*
JUSTICE								
Taux de criminalité (pour 100 000 habitants)								
- crimes de violence	685	692	714	749	808	856	898	949[p]
- crimes contre la propriété	5 955	5 717	5 607	5 560	5 714	5 731	5 630	5,517[p]
- homicides	2,7	2,7	2,7	2,8	2,2	2,5	2,2	2,5[p]
ADMINISTRATION PUBLIQUE								
Dépenses au chapitre des programmes sociaux[2] (en millions de dollars de 1988)	135 536,6	141 988,2	143 661,4	148 891,5	154 255,3	155 903,0	159 082,8	*
- en % des dépenses totales	57,9	59,4	58,0	58,1	59,9	59,3	59,7	*
- en % du PIB	27,9	28,5	27,4	27,5	28,1	27,1	26,4	*
Nombre de prestataires de l'assurance-chômage (en milliers)	3 123,1	3 396,1	3 221,9	3 181,5	3 136,7	3 079,9	3 016,4	3 025,2
Nombre de prestataires de la sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti[m] (en milliers)	2 368,6	2 425,7	2 490,9	2 569,5	2 652,2	2 748,5	2 835,1	2 919,4
Nombre de bénéficiaires du Régime d'assistance publique du Canada[m] (en milliers)	1 502,8	1 832,9	1 894,9	1 923,3	1 892,9	1 904,9	1 853,0	1 856,1
INDICATEURS ÉCONOMIQUES								
PIB (dollars de 1981) - variation annuelle en %	−3,2	+3,2	+6,3	+4,8	+3,3	+4,0	+4,4	+3,0
Taux d'inflation annuel (%)	10,8	5,8	4,4	4,0	4,1	4,4	4,1	5,0
Nombre de mises en chantier dans les régions urbaines	104 792	134 207	110 874	139 408	170 863	215 340	189 635	183 323

- données non disponibles * données non encore disponibles [p] estimations provisoires [m] chiffres de mars

1. Pour l'année se terminant le 31 mai.
2. Comprend : protection de la personne et de la propriété, santé, services sociaux, éducation, loisirs et culture.

Ca 005

Statistics Canada Library
Bibliothèque Statistique Canada
1010051881

Pour de plus amples renseignements:

Terre-Neuve et Labrador
St. John's (T.-N.): 1-709-772-4073 ou 1-800-563-4255

Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard
Halifax (N.-É.): 1-902-426-5331 ou 1-800-565-7192

Québec
Montréal (Qc): 1-514-283-5725 ou 1-800-361-2831

Nipissing (Ont.)
Sturgeon Falls (Ont.): 1-705-753-3200

Sud de l'Ontario
Toronto (Ont.): 1-416-973-6586 ou 1-800-263-1136

Manitoba
Winnipeg (Man.): 1-204-983-4020 ou 1-800-542-3404

Saskatchewan
Regina (Sask.): 1-306-780-5405 ou 1-800-667-7164

Alberta et Territoires du Nord-Ouest
Edmonton (Alb.): 1-403-495-3027 ou 1-800-282-3907
Territoires du Nord-Ouest (à frais virés): 1-403-495-3028

Sud de l'Alberta
Calgary (Alb.): 1-403-292-6717 ou 1-800-427-9708

Colombie-Britannique et Yukon
Vancouver (C.-B.): 1-604-666-3691 ou 1-800-663-1551 (sauf Atlin)
Yukon et Atlin (C.-B.): zénith 08913

Région de la capitale nationale
1-613-951-8116

Vous déménagez?

N'oubliez pas de nous le faire savoir. Vous n'avez qu'à remplir et à nous retourner le bon d'abonnement se trouvant dans le présent numéro. S'il n'y est plus, veuillez faire parvenir les renseignements nécessaires (nom de l'abonné, ancienne adresse, nouvelle adresse, numéro de téléphone et numéro de référence du client) à:

VENTE DES PUBLICATIONS
STATISTIQUE CANADA
OTTAWA (ONTARIO)
K1A 0T6

Veuillez nous aviser six semaines à l'avance pour éviter toute interruption de la livraison.

QUELQUES OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

Numéro au catalogue	Titre	Prix ($ CAN) Canada	Prix ($ CAN) Ailleurs
71-001	La population active	17,00 $	20,40 $
71-201	Statistiques chronologiques sur la population active	58,00 $	70,00 $
71-529	Moyennes annuelles de la population active	64,00 $	76,80 $
82-602	Faits saillants: Personnes ayant une incapacité au Canada	25,00 $	30,00 $
84-205	Mariages et divorces, la statistique de l'état civil, vol. II	12,00 $	13,00 $
93-107	Familles, Partie II	43,00 $	53,00 $
93-110	Scolarité et principal domaine d'études	60,00 $	70,00 $

Pour commander une ou plusieurs de ces publications, composer le 1-800-267-6677

Nouvelles publications de Statistique Canada

Société canadienne

Les jeunes au Canada: Un profil de leur expérience du marché du travail (n° 71-207 au catalogue) - 12 $/14 $/17 $

Les travailleurs plus âgés au Canada: Un profil de leur expérience du marché du travail (n° 71-208 au catalogue) - 12 $/14 $/17 $

Les travailleurs à temps partiel au Canada: Un profil de leur expérience du marché du travail (n° 71-209 au catalogue) - 12 $/14 $/17 $

Statistique de la criminalité du Canada (n° 85-205 au catalogue) - 39 $/47 $/55 $

Éducation

Statistiques financières de l'éducation (n° 81-208 au catalogue) - 39 $/47 $/55 $

Effectifs des écoles primaires et secondaires (n° 81-210 au catalogue) - 26 $/31 $/36 $

Frais de scolarité et de subsistance dans les universités canadiennes (n° 81-219 au catalogue) - 22 $/26 $/31 $

Industrie, transports et finance

Exploitation forestière (n° 25-201 au catalogue) - 30 $/36 $/42 $

Industries manufacturières du Canada: niveaux national et provincial (n° 31-203 au catalogue) - 61 $/73 $/85 $

Le transport ferroviaire au Canada (n° 52-216 au catalogue) - 45 $/54 $/63 $

Le camionnage au Canada (n° 53-222 au catalogue) - 45 $/54 $/63 $

Bilan canadien des investissements internationaux (n° 67-202 au catalogue) - 37 $/44 $/52 $

Vous avez des questions sur le Canada?

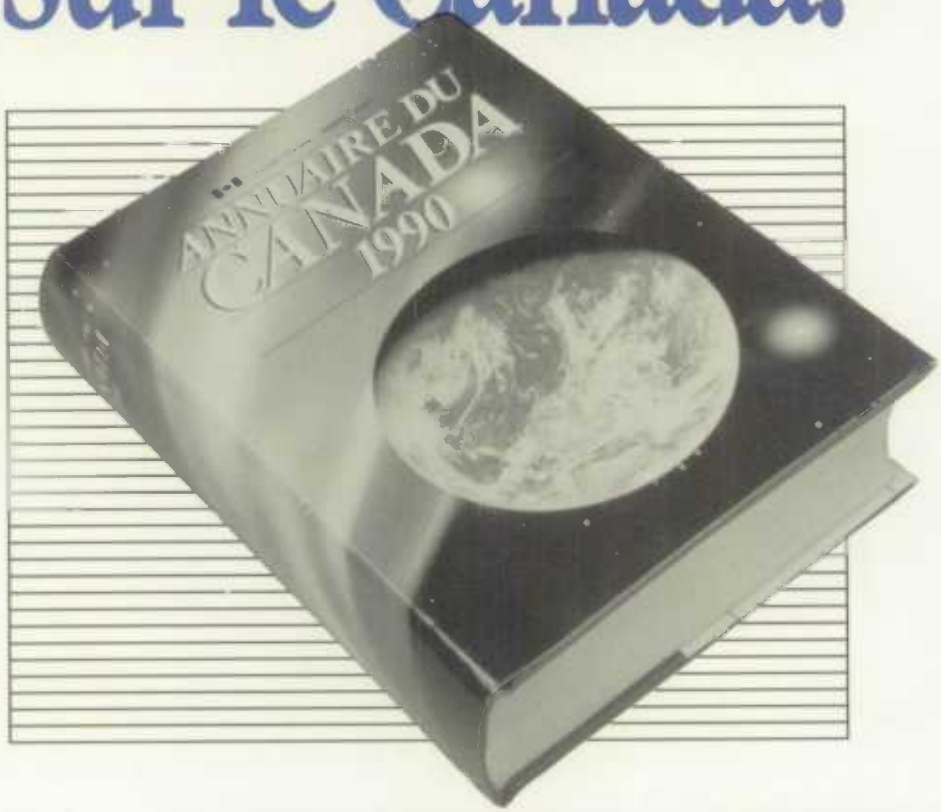

L'ANNUAIRE DU CANADA 1990 VOUS DONNE LES RÉPONSES

Depuis plus de 120 ans, gens d'affaires, bibliothécaires, enseignants et journalistes font confiance à l'**Annuaire du Canada**. De fait, c'est LA source pour toute information que l'on veut obtenir sur le pays.

L'**Annuaire du Canada 1990**, c'est quelque 850 pages de texte comprenant 500 tableaux statistiques,75 graphiques et des cartes produites par ordinateur.

On y traite d'un grand nombre de sujets allant de l'éducation aux communications en passant par les finances publiques et le commerce international.

Cette encyclopédie unique renferme les derniers faits et chiffres sur le Canada et les Canadiens. Ayez-le à portée de la main pour obtenir tous les renseignements utiles sur la société et l'économie canadiennes!

L'**Annuaire du Canada 1990** (11-402F au catalogue) se vend 49,95 $ plus 5,05 $ de frais de port et de manutention au Canada et 49,95 $ US plus 20,05 US $ de frais de port et de manutention à l'étranger.

Pour commander, veuillez écrire à Vente des publications, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), K1A 0T6 ou communiquer avec le Centre régional de consultation de Statistique Canada le plus près (voir la liste figurant dans la présente publication).

Pour un service plus rapide, commandez par télécopieur au 1-613-951-1584. Ou composez sans frais le 1-800-267-6677 et utilisez votre carte VISA ou MasterCard.

VOUS DÉSIREZ FAIRE L'ACQUISITION D'UNE OEUVRE ORIGINALE ?

Alors *Tendances sociales canadiennes* est la publication qu'il vous faut. Première en son genre sur la scène canadienne, cette revue retient l'attention des gens d'ici et d'ailleurs qui désirent en savoir plus sur les questions sociales de l'heure au pays.

À l'aide d'abondantes statistiques extraites de nombreux documents, *Tendances sociales canadiennes* brosse le tableau de la dynamique de la population canadienne, de la criminalité, de l'éducation, de la sécurité sociale, de la santé, de l'habitation et de plusieurs autres sujets.

Que ce soit pour les analystes de la politique sociale, les analystes des tendances oeuvrant au sein des administrations publiques et du monde des affaires, les enseignants ou encore les étudiants, *Tendances sociales canadiennes* dégage l'information nécessaire à des discussions et des analyses approfondies relativement aux questions sociales.

Tendances sociales canadiennes présente également les plus récents indicateurs sociaux de même que des renseignements relatifs aux produits et services qu'offre Statistique Canada.

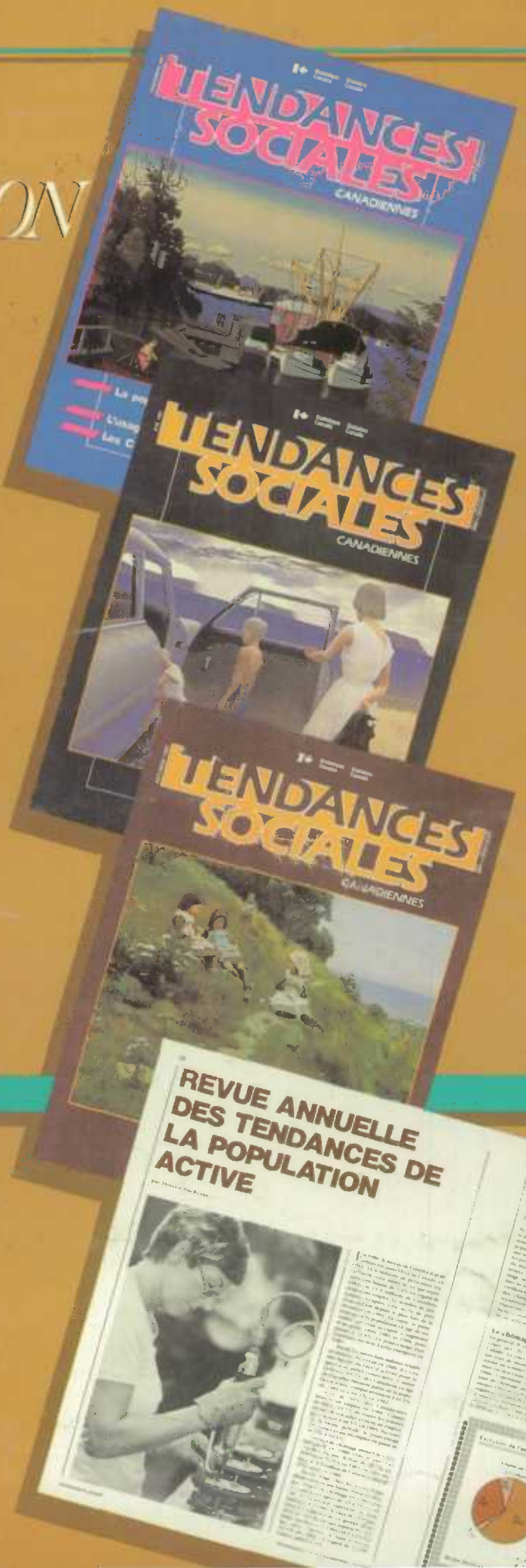

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Le trimestriel *Tendances sociales canadiennes* (nº 11-008F au catalogue) coûte 34 $ au Canada, 40 $ US aux États-Unis et 48 $ US dans les autres pays.

Pour commander, veuillez écrire à Vente des publications, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), K1A 0T6 ou communiquer avec le Centre régional de consultation de Statistique Canada le plus près (voir la liste figurant dans la présente publication).

Pour un service plus rapide, commandez par télécopieur au 1-613-951-1584 ou composez sans frais le 1-800-267-6677 et utilisez votre carte VISA ou MasterCard.